



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



## COMITÉ DE PARTENAIRES VALLÉE DU RHÔNE OUEST

26 novembre 2024 9h-12h à St-Etienne



## DÉROULÉ :

### Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

1. **Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035**
2. **Actualités services aux usagers**
3. **Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**
  - Transports interurbains et scolaires
  - Aménagements dans les gares/Accessibilité
4. **Bilan TER**
  - Bilan TER 2023 et 1<sup>er</sup> semestre 2024
  - Matériel roulant et installations de maintenance
5. **Perspectives**
  - Services Annuels TER 2025 et 2026 : travaux programmés, évolutions de desserte
  - Perspectives

### Conclusion



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien :  
cap sur 2035 en lien avec l'ouverture à la concurrence  
du TER**

- Une concertation renforcée
- Enjeu Feuille de route, CPER, SERM
- Ouverture à la concurrence du TER



## Une concertation renforcée

Région AOM Régionale = Comités des partenaires régionaux (CPR)	Région AOM Locale = Comités des partenaires locaux (CPL)
Association des représentants d'employeurs, d'usagers et habitants tirés au sort	
Adaptation des comités de mobilités actuels --> 5 CPR	Instances nouvelles à créer : --> environ 25 CPL (au maximum à l'échelle des bassins de mobilités)
<b>Ordre du jour:</b> Desserte ferroviaire Dessertes cars structurantes Services de mobilités / tarification régionale Autres actions régionales (planification, ...)	<b>Ordre du jour:</b> Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant Et tarification et services associés

# Une concertation renforcée

PRINTEMPS

**COTECH**

**Comités Techniques préparatoires**

*1 fois/an*

*3h*

*30 à 40 participants :*

- . Associations d'usagers*

AUTOMNE

**COMOB →**

**Comités de Partenaires Régionaux (CPR)**

*1 fois/an*

*30 à 60 participants :*

- . Associations d'usagers*
- . AOM Institutionnels-élus*
- . Représentants du monde économique*
- . Représentants des syndicats de salariés*
- . Habitants tirés au sort (4 par réunion). Pour information 260 personnes ont répondu à l'appel de la Région*

# MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

## « MOBILITÉS POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 »

DÉLIBÉRÉE EN DÉCEMBRE 2023



**Enjeux de décarbonation  
des mobilités et de réponse  
à tous les besoins,  
dans tous les territoires.**

Une stratégie qui  
n'oppose pas les  
modes

**Choc d'offre  
pour les transports  
collectifs**

**Plan décarbonation  
de la route**

# « Mobilités positives du quotidien : Cap sur 2035 »

## Créer un choc d'offre

De **220 000**  
à **300 000**  
voyageurs par jour (+ 40%)  
pour mémoire :  
+10% entre 2013 et 2022



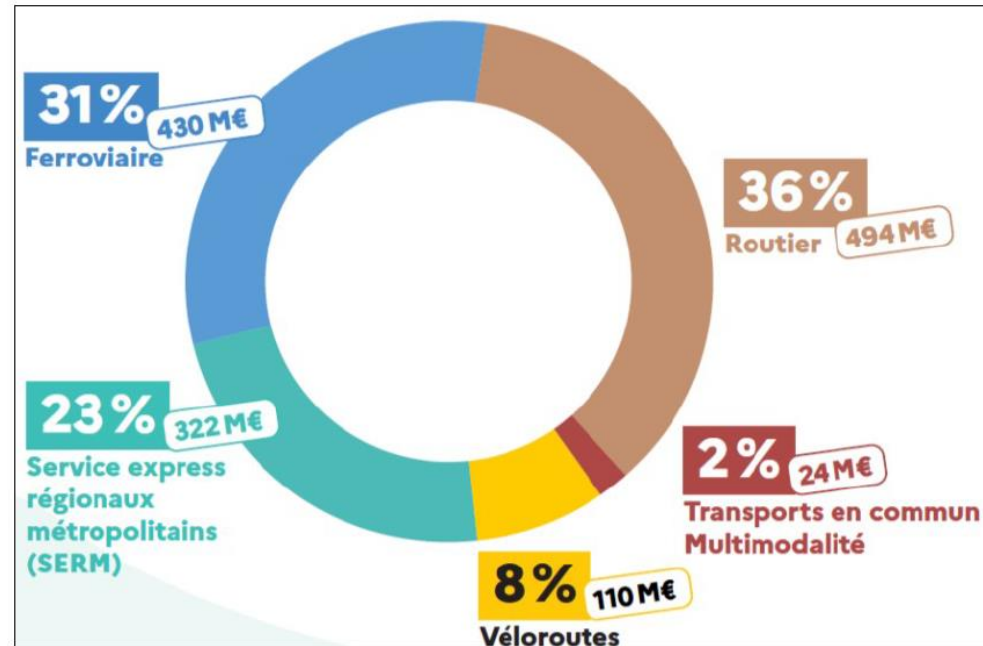
Doublément  
de l'offre

- + 30 % de train.km
- + 60.000 places dans les trains : +40%
- Mise en service de 130 rames et programme de rénovation et décarbonation = **3 Mrds € : un investissement sans précédent**
  - **72 M€** en moyenne par an entre 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes)
  - **132 M€** entre 2016-2023
  - **259 M€** entre 2024 et 2035
- **2,7 Mrds € dans les infrastructures de transports collectifs**
  - En participation à SNCF Réseau : 2,2 Milliards - Dont 100% doit être consacré à la région

- Solutions «sur mesure» : Transport À la Demande, dessertes saisonnières ...
- Complémentarité Cars Région et TER : rabattement...
- Décarbonation
- Confort d'utilisation : véhicules, arrêts, gares routières
- Valorisation de la compétence d'Autorité Organisatrice de la mobilité locale

## AVENANT MOBILITES DU CPER 2023-2027

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 690M€ chacun



- Des réunions de concertations avec les départements de fin octobre à janvier (Drôme 29/11, Isère 2/12, Haute Savoie le 21/01, et Savoie reste à caler)
- Finalisation de la maquette financière et retours vers les territoires
- Rédaction de l'avenant et lancement des procédures administratives en parallèle (Evaluation environnementale, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER)
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'été 2025



Le montant annuel des péages représente pour l'année 2023 plus de **210 M€** :

Péages\* versés à SNCF Réseau :

**151,7 M€**

(prévision 2024 : 173.2 M€)

Le montant des investissements de renouvellement est estimé à 35.6 M€ pour 2024

(\*prestations minimales hors redevance d'accès - source DRR 08/04/2024)

Péages versés à SNCF Gares & Connexions :

**61,1 M€**

(prévision 2024 : 66.8 M€)

# Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

## Les SERM en Auvergne-Rhône-Alpes Périmètres d'intention

Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

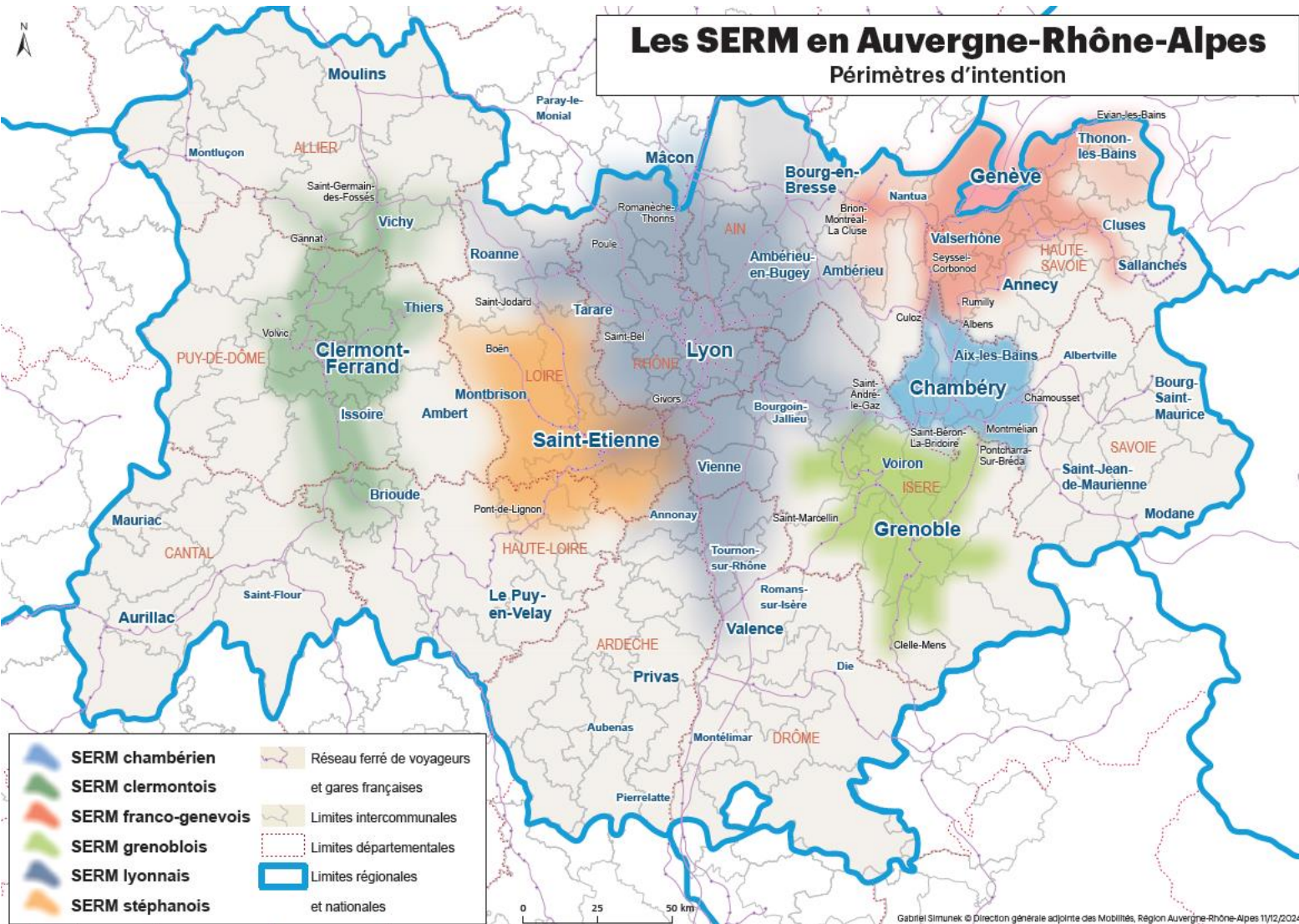
Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-genevois
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour

l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025



## Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

### ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

#### De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

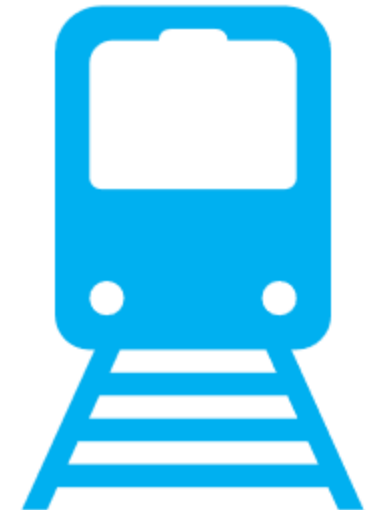
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

#### De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

### ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



# L'ouverture à la concurrence du service TER : les enjeux pour la Région

## Plusieurs enjeux majeurs

- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec SNCF Voyageurs et la mise en concurrence du réseau.
- Préparer le transfert des biens avec une première vague de transfert prévue en 2025.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance pour mettre en œuvre le choc d'offre prévu dans la feuille de route en lien avec l'allotissement.

## Un processus qui s'étend sur plusieurs années

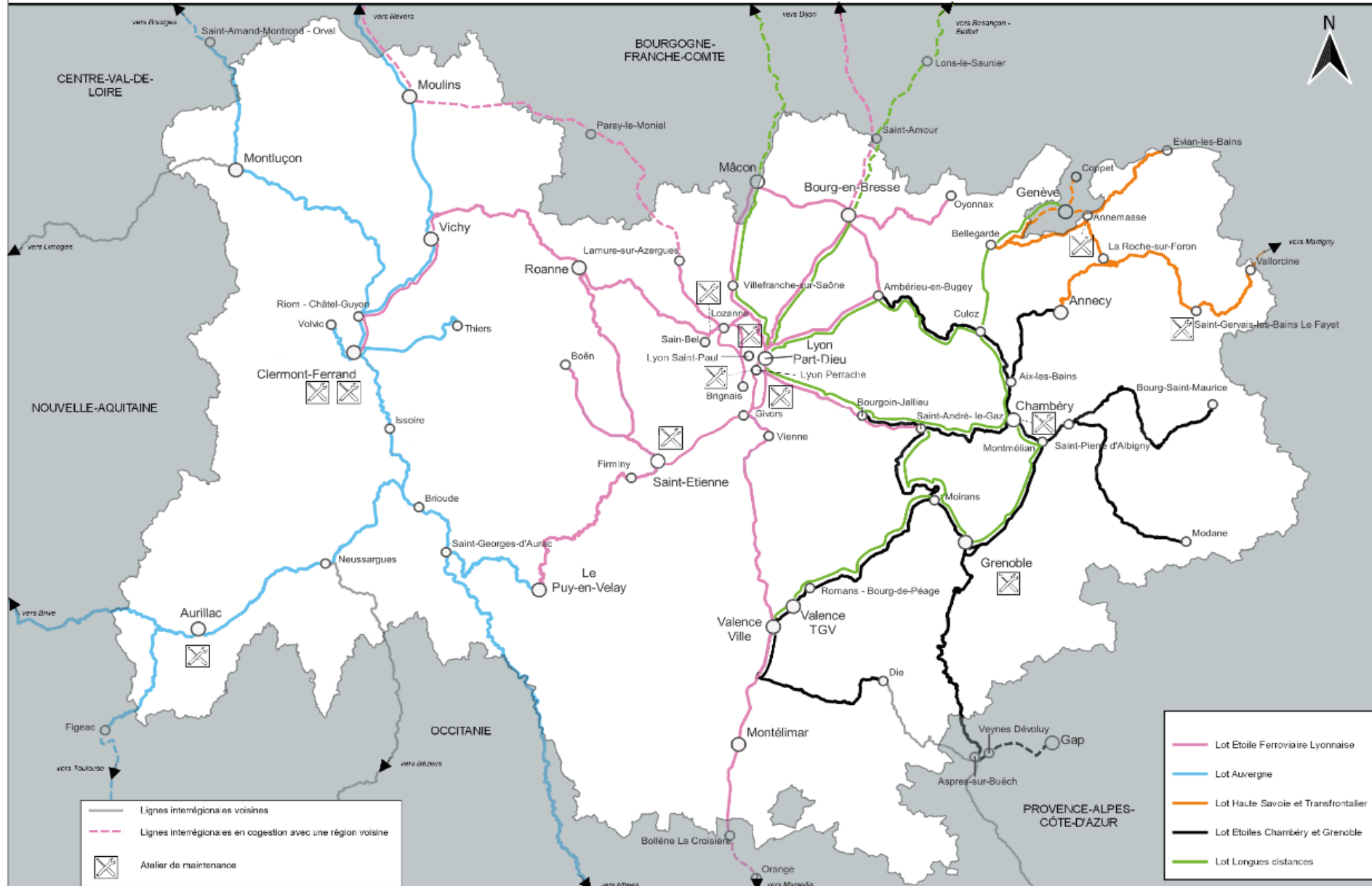
- La durée prévisionnelle pour un lot : de 4 à 8 ans, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- Consultation pour le lot Auvergne : appel à candidatures en cours

# Une mise en œuvre sur une décennie

- **Cinq lots géographiques :**
  - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029
  - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée d'ici le service annuel 2033
  - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033
  - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
  - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot "Relation aux usagers"** : Potentiellement sous forme de plusieurs contrats ou marchés publics, dédié spécifiquement à la relation aux usagers : service d'information, de vente (hors guichets), SAV,....



# Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes



## 2. Actualités services aux usagers

**Droits et Obligations du Voyageurs (DOV – PRR)**

**Modernisation des automates de vente**

**Evolutions Oûra : lancement du MaaS**

**Bilan sur le PASS RAIL**

# ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

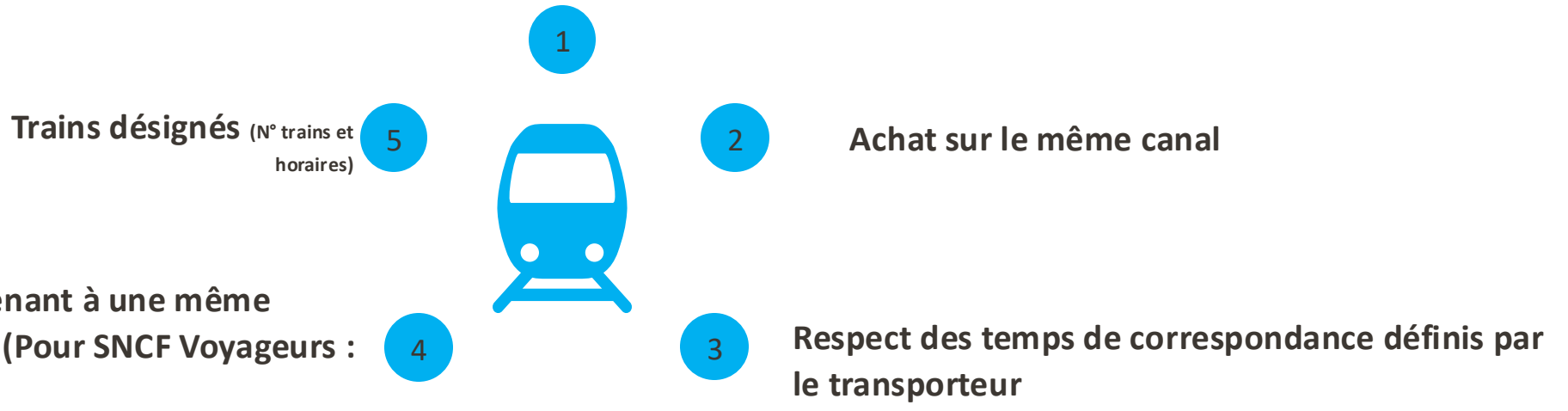
Le Règlement européen définissant, depuis 2007, les **Droits et Obligations des Voyageurs ferroviaires** (DOV ou Rail Passenger Rights Regulation) a fait l'objet d'une **révision** en 2023 pour renforcer les droits des voyageurs.

« Pour les voyages qui comportent **une ou plusieurs correspondances**, le ou les billets achetés dans le cadre **d'une seule transaction commerciale** auprès **d'une entreprise ferroviaire** constituent un billet direct, et l'entreprise ferroviaire est responsable dans le cas où le voyageur manque une ou plusieurs correspondances ».

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, **possibilité d'indemnisation en cas de retard ou suppression pour les billets directs des voyageurs occasionnels TER**. Pour les trajets occasionnels en TER sans correspondance, il n'y a pas d'indemnisation.



## Transaction commerciale unique





# ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

## L'indemnisation d'un billet direct :

On parle d' **INDEMNISATION** quand le client possède un **billet direct** et qu'il arrive avec plus de 60 minutes de retard à destination finale **alors que son voyage a déjà débuté**.

Elle évolue en fonction du pallier de retard à la destination finale sur l'intégralité du parcours et non pas sur le seul segment en retard ou supprimé.

Pour les billets directs TER, le processus d'indemnisation s'effectuera via le site internet de SNCF Voyageurs.

RETARD FINAL BOUT EN BOUT	RÈGLEMENTATION DOV	ter Changement au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	
< 30 min	0%	Pas d'indemnisation jusqu'au 31 décembre 2024	0%
30 < > 60 min	0%		0%
60 < > 120 min	25%		25%
120 min < > 180 min	50%		50%
> 180 min	50%		50%

# Modernisation des automates de vente

- 321 DBR (Distributeurs de Billets Régionaux) implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Outil très utilisé mais dont l'usage diminue en raison notamment d'une ergonomie "dépassée"
- Modernisation de l'automate devenue nécessaire pour résoudre des dysfonctionnements dus à l'obsolescence technique (matérielle, logicielle, maintenance...) et pour améliorer le service client
- Proposition de "retrofit" (= remplacer certains composants plutôt que d'acheter un équipement neuf) -> solution intéressante d'un point de vue économique et écologique



# Modernisation des automates de vente

## Fonctionnalités et planning :


- Les nouveaux automates permettront :
  - Un parcours client plus fluide (écran tactile)
  - Des ventes plus rapides (temps passé par transaction amélioré)
  - De respecter les normes d'accessibilité RGAA (validée par des associations d'utilisateurs)
- 8 Régions sont engagées dans ce rétrofit
- Les premiers déploiements auront lieu en Auvergne-Rhône-Alpes à la fin du printemps 2025 (mai-juin)


**Montant de l'investissement pris en charge par la Région : 5,25 M€**


# Oùra, un partenariat au service de la multimodalité

- 38 partenaires engagés pour fluidifier les parcours voyageurs en facilitant l'accès aux différentes offres de mobilité sur les 56 réseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Promotion des services de mobilités au-delà des transports en commun
- Simplifier les déplacements grâce à des supports communs




 Un support commun : la carte OURA, acceptée sur 45 réseaux de transports



 Un dispositif billettique partagé

 Un site internet [oura.com](http://oura.com) et une appli mobile OURA

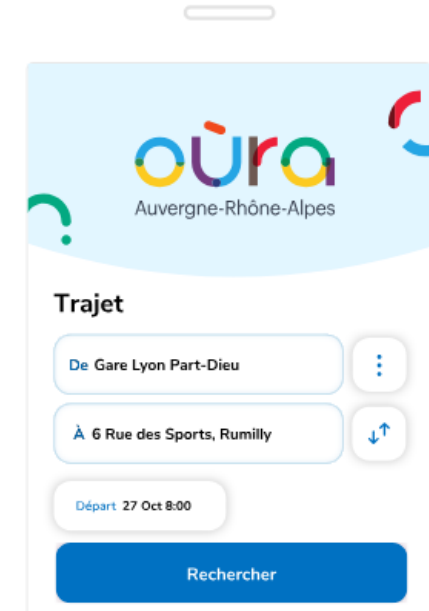
 Un référentiel de données régional : pour mettre en qualité et diffuser les données d'information voyageurs

# En 2025, Oûra fait peau neuve

**Début 2025**, le site internet et l'application mobile Oûra feront peau neuve, avec une ergonomie améliorée et des outils plus performants (calculateur d'itinéraires et vente à distance notamment).

**Fin 2025**, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

**A partir de 2026**, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.



Bienvenue sur la boutique Oûra





# MON PASS RAIL 2024

avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes

## C'EST QUOI ?

Un abonnement pour **voyager en illimité sur les réseaux TER et Intercités** partout en France (hors Ile-de-France) cet été. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les **cars TER et cars Région express** sont également inclus !



Pour les jeunes de **16 à 27 ans inclus**



Pour un prix de **49€/mois**



Valable 1 mois  
du **01/07 au 31/08**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
À PORTÉE DE TRAIN !



#BONPLAN

## COMMENT ME LE PROCURER ?

1

Je me rends dès maintenant sur **SNCF Connect** ou **Trainline**

2

Je remplis **mes informations personnelles**

*Le pass est nominatif*

3

Je choisis ma **date de validité**

*Mon Pass sera valable pendant 1 mois à partir de cette date*

4

Je reçois mon Pass **dans ma boîte mail** au format PDF

## COMMENT EN PROFITER ?

Pour l'utiliser, **je réserve chaque trajet** comme d'habitude sur SNCF Connect ou Trainline et **j'ajoute le numéro de mon pass** dans les détails passagers. **Mon trajet me coûte 0€ !**

Je peux stocker **jusqu'à 6 billets** sur mon pass.

Je voyage avec **mon billet, mon pass** et **une pièce d'identité**.

# Bilan du Pass Rail été 2024



## – Au niveau national :

- 235 367 Pass Rail vendus
- 2,4 M de voyages réalisés, dont 2,1 M de voyages en TER
- 2<sup>ème</sup> parcours le plus effectué au niveau national : Grenoble <=> Lyon
- **Satisfaction globale** : 8,4/10 (8,6/10 en AURA)
- **Nombre moyen de voyages par Pass** : 12,5 voyages
- **23 %** des pass rail vendus au niveau national

## – En Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Fréquentation** : 560 000 voyages
- **Top Parcours TER** :
  1. Grenoble <=> Lyon (23 000 voyages)
  2. Lyon <=> Paris-Bercy (20 000 voyages)
  3. Lyon <=> Marseille (17 800 voyages)
  4. Dijon <=> Lyon (17 000 voyages)
  5. Lyon <=> Saint-Étienne Châteaureux (17 000 voyages)
- **Interrégional** : 7 parcours sur les 30 du Top Parcours
- **Taux d'induction** : 40% des voyages n'auraient pas eu lieu sans le Pass Rail (43% au national)

1,2 M€

Reste à charge pour  
la Région

### **3. Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**

**Transports interurbains et scolaires**

**Aménagements dans les gares**

**Accessibilité**



## La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel commandés à 2024 (14 %) :
  - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
  - 200 au biocarburant à 100%.
  - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
  - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
  - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
    - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
    - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

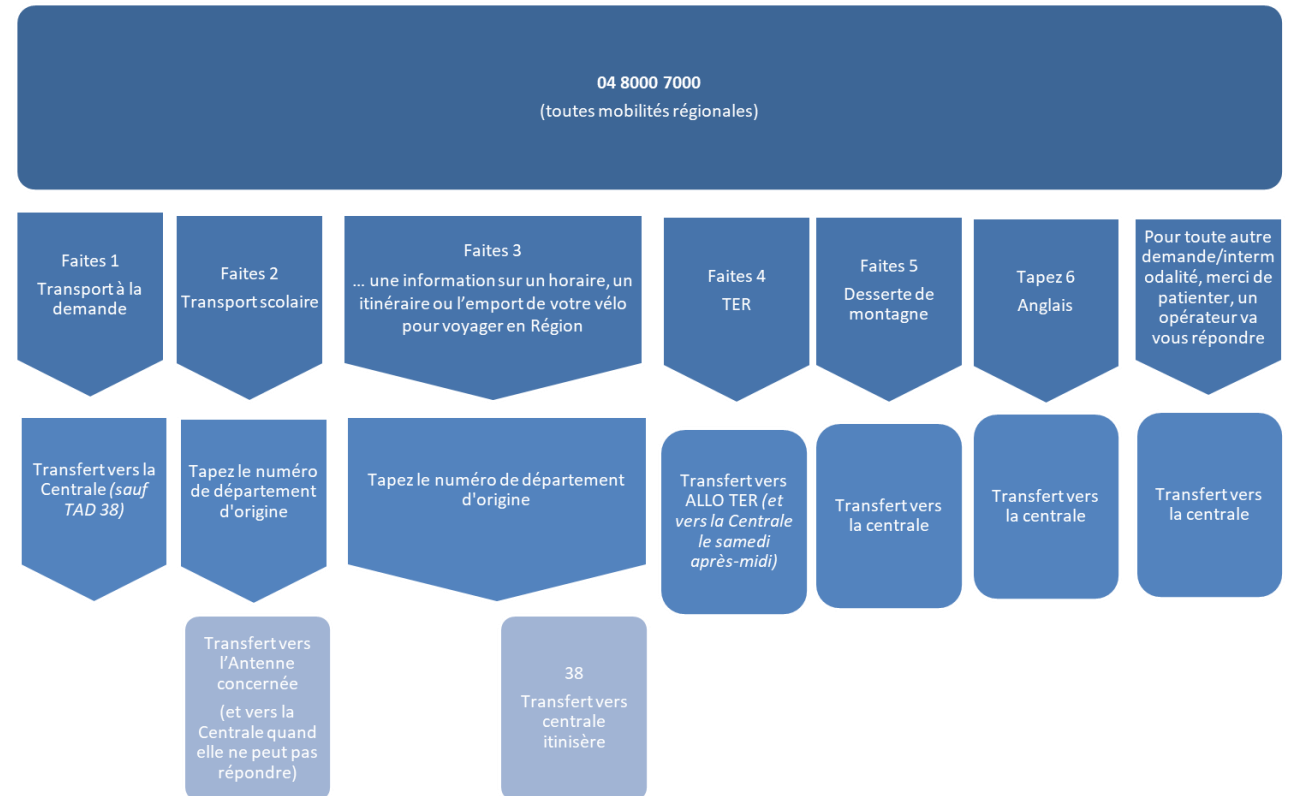
# CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h.

**Nouveauté 2024 : ouverture d'un choix saisonnier pour les dessertes de stations de montagne (choix 5)**

## Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024

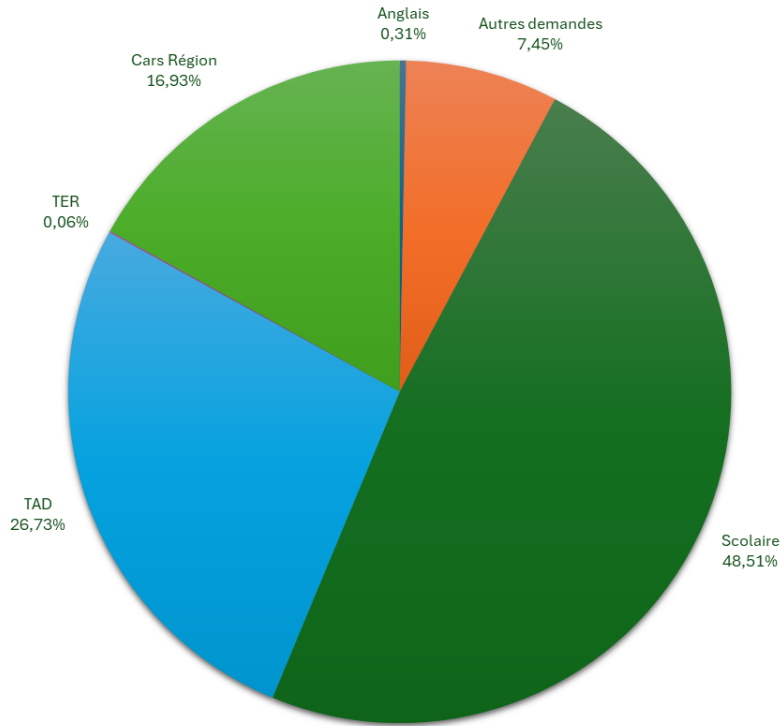


# Allo, La Région vous transporte

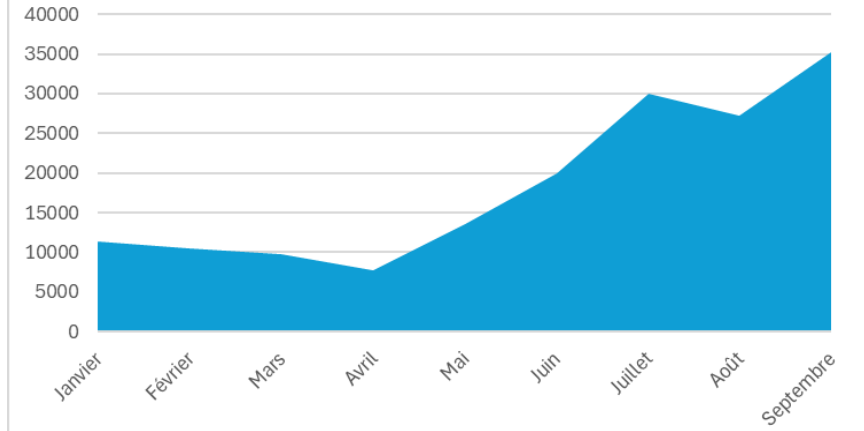
## Chiffres 2024

165 233 appels traités du 01/01/24 au 30/09/2024 (contre 27 181 sur l'année de lancement de juin à décembre 2023)

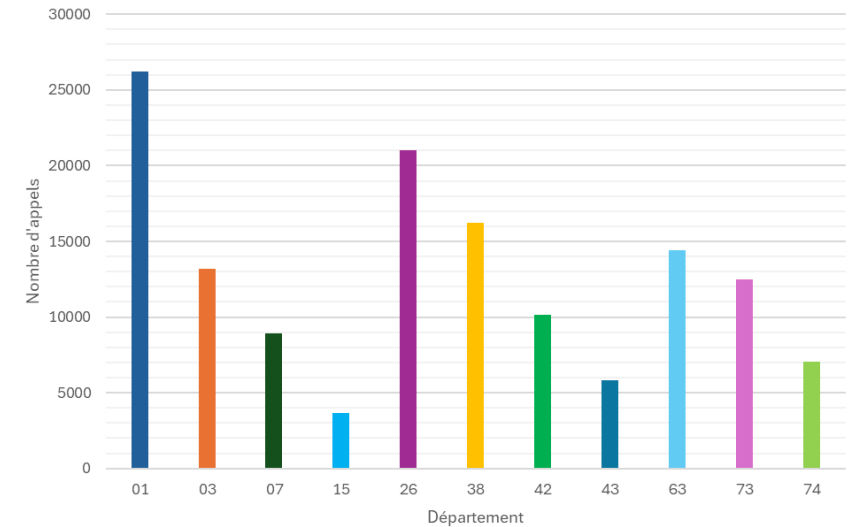
### Appels traités par activité



### Evolution du volume d'appels par mois



### Répartition des appels par département



## CARS RÉGION LOIRE :

### Restructuration de l'offre de transport interurbain sur le Nord Loire :

- Renfort de l'offre de la **ligne L22 / Boën <> Roanne** avec l'ajout de services supplémentaires en période scolaire et vacances scolaires, mais aussi avec la transformation de services sur réservation en services réguliers.
- Fusion et restructuration de l'offre des anciennes lignes L23 / Charlieu <> Roanne et L24 / Chauffailles <> Roanne en une **nouvelle ligne L25 / Chauffailles <> Charlieu <> Roanne** plus structurante pour le territoire.
- Restructuration de l'offre de la ligne **L20 / Neulise <> Roanne** avec la suppression du tronçon Balbigny <> Neulise pour un report des usagers vers le TER et adaptation de l'offre à la fréquentation constatée.
- Transformation de la ligne **L21 / St-Just-en-Chevalet <> Roanne** en plusieurs lignes scolaires et reprise d'une partie des services par Roannais Agglomération.
- Expérimentation de plusieurs services de transport à la demande sur les communautés de communes de Pays d'Urfé, Vals d'Aix Isable et Forez-Est (L50, L51, L52, L53, L54, L55, L56, L57)

## CARS RÉGION LOIRE

### Renfort de l'offre express de la ligne X18 Saint-Etienne - Clermont-Ferrand à partir de septembre 2025

- 3 allers-retours express supplémentaires entre St-Etienne et Clermont-Fd via l'A72, soit un total de 6 allers-retours express par jour
  - Amplitude horaire de 6h00 (premier départ) à 20h30 (dernière arrivée)
  - Horaires de départ de Clermont et de St-Etienne identiques : 6h00, 8h30, 11h00, 13h30, 16h00, 18h30
  - Création de 2 arrêts intermédiaires à Chalain-le-Comtal et Thiers au niveau des gares de péage
- Maintien de l'offre de maillage actuelle (services omnibus St-Etienne <> Clermont-F.).
- Maintien de l'offre de proximité actuelle (services de rabattement vers les TER)

de janvier à août 2025

	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE	07:20	10:20	17:20
CLERMONT FERRAND	09:05	12:05	19:05
temps de parcours	01:45		

	Q	Q	Q
CLERMONT FERRAND	09:25	14:40	19:20
SAINT-ÉTIENNE	11:10	16:25	21:05
temps de parcours	01:45		

à partir de septembre 2025

	Q	Q	Q	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE - Châteaureux Gare Routière	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	06:35	09:05	11:35	14:05	16:35	19:05
THIERS - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
CLERMONT FERRAND - Gare	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
temps de parcours	01:55					

	Q	Q	Q	Q	Q	Q
CLERMONT- FD - Gare	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
THIERS - Aire de Covoiturage	06:45	09:15	11:45	14:15	16:45	19:15
CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
SAINT-ÉTIENNE - Châteaureux Gare Routière	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
temps de parcours	01:55					

## CARS RÉGION HAUTE-LOIRE :

- Déploiement de la billettique OÙRA sur les 20 lignes régulières à partir de février 2024
- Billettique ouverte aux scolaires et aux usagers commerciaux

# CARS REGION ARDÈCHE

## Reconduction des offres actuelles

- Ligne X73 Aubenas-Privas-Valence-Valence TGV
- Ligne X74 Aubenas-Montélimar-Valence TGV
- Ligne X75 Lyon-Annonay
- Ligne X76 Vallon Pont d'Arc – Montélimar – Valence TGV :

Départ Vallon avancé de 14h10 à 13h10 pour corres TGV Montélimar (Paris et Miramas) et Valence TGV (Paris et Lyon) en déc 2024.

**Ajout de 2 A/R par jour** (1 le matin et 1 l'après-midi) sur la ligne **E18 Privas - Montélimar** du lundi au vendredi à compter du 1er sept 2024

**Travaux Pont-canal du Teil** (fermeture voie dans un seul sens Drôme-> Ardèche jusqu'en 2025)  
Le pont sera fermé 1 mois dans les 2 sens au 1<sup>er</sup> semestre 2025, imposant détour par Rochemaure.

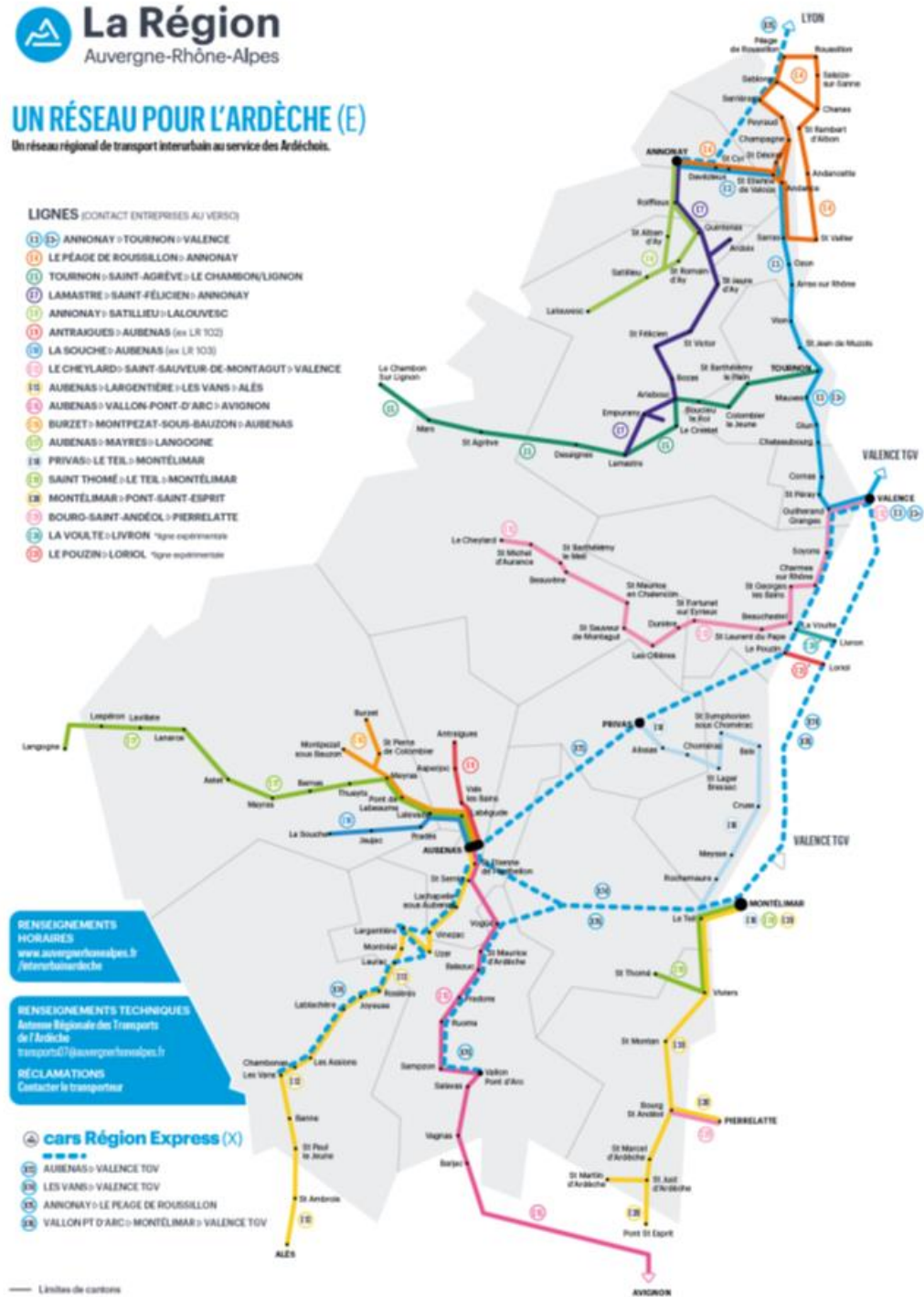
**Ouverture nouvelle déviation Le Teil** début 2025  
=> les lignes X74 et X76 prendront cette route au lieu de la RD107. Date de mise en place à définir.

## UN RÉSEAU POUR L'ARDÈCHE (E)

Un réseau régional de transport interurbain au service des Ardéchois.

### LIGNES (CONTACT ENTREPRISES AU VERSO)

- 11 ANNONAY > TOURNON > VALENCE
- 12 LE PÉAGE DE ROUSSILLON > ANNONAY
- 13 TOURNON > SAINT-AGRÈVE > LE CHAMBON/LIGNON
- 14 LAMASTRE > SAINT-FÉLICIEN > ANNONAY
- 15 ANNONAY > SATILLIEU > LALOUVESC
- 16 ANTRAIGUES > AUBENAS (ex LR 102)
- 17 LA SOUCHE > AUBENAS (ex LR 103)
- 18 LE CHEYLARD > SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT > VALENCE
- 19 AUBENAS > LARGENTIÈRE > LES VANS > ALÈS
- 20 AUBENAS > VALLON-PONT-D'ARC > AVIGNON
- 21 BURZET > MONTPEZAT-SOUS-BAUZON > AUBENAS
- 22 AUBENAS > MAYRES > LANGOOGNE
- 23 PRIVAS > LE TEIL > MONTÉLIMAR
- 24 SAINT THOMÉ > LE TEIL > MONTÉLIMAR
- 25 MONTÉLIMAR > PONT-SAINT-ESPRIT
- 26 BOURG-SAINT-ANDÉOL > PIERRELATTE
- 27 LA VOLUTE > LIVRION (ligne expérimentale)
- 28 LE POUZIN > LORRIOL (ligne expérimentale)



**RENSEIGNEMENTS HORAIRES**  
www.auvergne-rhone-alpes.fr/interurbainardèche

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
Adresse Régionale des Transports de l'Ardèche  
transport@auvergne-rhone-alpes.fr

**RÉCLAMATIONS**  
Contacter le transporteur

- cars Région Express (X)**
- 11 AUBENAS > VALENCE TOV
  - 12 LES VANS > VALENCE TOV
  - 13 ANNONAY > LE PÉAGE DE ROUSSILLON
  - 14 VALLON PT D'ARC > MONTÉLIMAR > VALENCE TOV



# INVESTISSEMENTS DANS LES GARES

## Restructuration du PEM Part Dieu phase 1 : 300 M€ (dont 99 M€ Région)

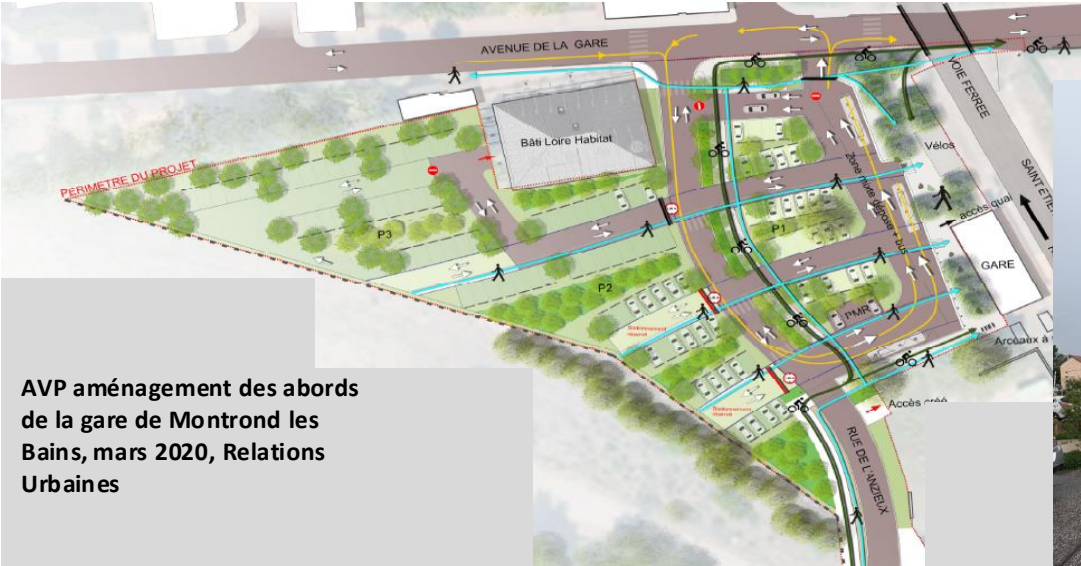
- Déjà réalisé : voie L, mise en service de la galerie Vilette sud galerie Béraudier
- Travaux en cours pour la rénovation du Hall historique en 2025 : inauguration envisagée fin 2025





# Réaménagement des abords de la gare de Montrond-les-Bains :

- Réaménagement du parvis, de la halte routière et du parking de la gare : 1,6M€ dont 385K€ Région *Livrée en février 2024*



# Création d'un Abris sur les quais à Saint Romain le Puy (MOA G&C)

- Livraison décembre 2024
- Financement 75% Région 25% SNCF Gare et Connexion via PAI gare



## AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

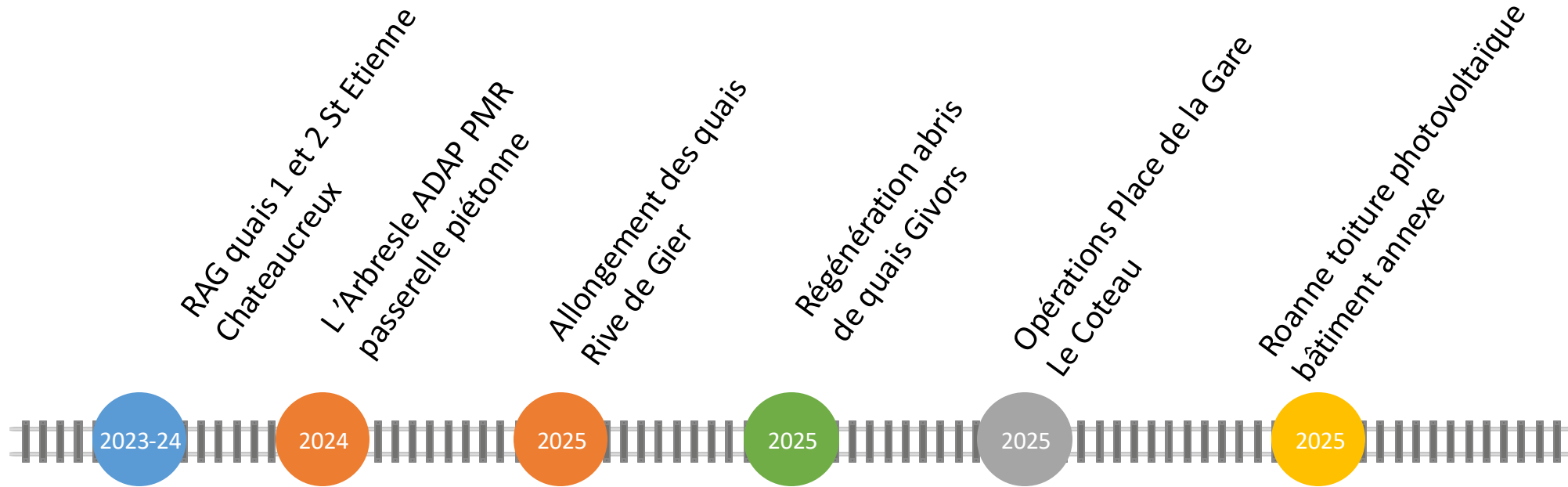
- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Dernières gares mises en accessibilité** : Moûtiers, Chambéry, Issoire, Le Puy, Montluçon, Belleville-sur-Saône, l'Arbresle.
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€** avaient été engagés (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

**Déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement en cours dans 100 gares,
- 2eme vague de déploiement envisagée.



# PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C

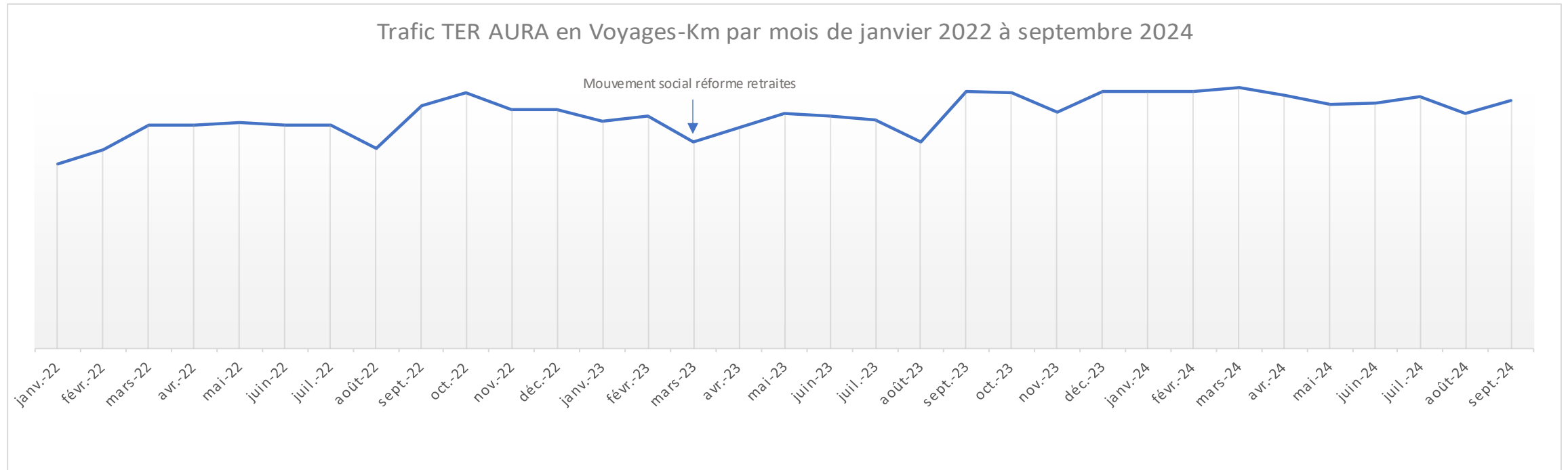


## 4. Bilan TER

**Bilan TER 2023 et 1<sup>er</sup> semestre 2024**

**Matériel roulant et installations de maintenance**

# La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2022



**En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était sur la même période en 2023 (A comparer à la hausse de fréquentation de +3% observée entre janvier – aout 2023 par rapport à 2022).**

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +16% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (pour mémoire, mouvement social interprofessionnel contre la réforme des retraites en début d'année 2023).

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +8% à celui du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +7% à celui du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.



# Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic abonnés représente 42% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne 62 000 de janvier à mars puis en moyenne 55 000 d'avril à juin) est supérieur de +6% par rapport aux ventes du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

En septembre et octobre 2024, en moyenne **66 600 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**, ce qui constitue un record.

A noter également qu'il y a **plus de 14 500 abonnés illico ANNUEL** en octobre 2024, ce qui constitue aussi un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2024 par rapport la même période en 2023 :

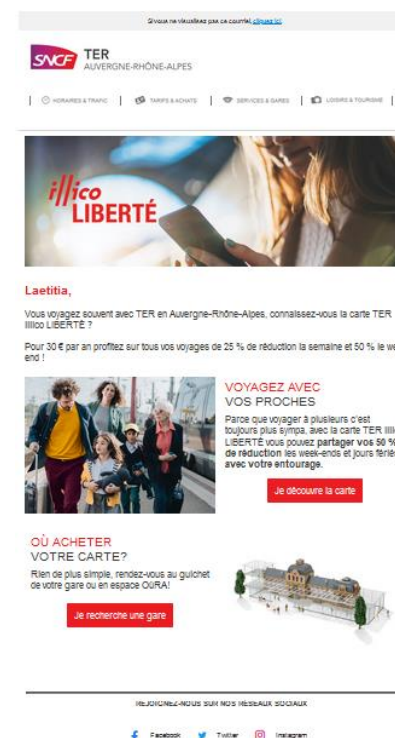
- +10 % de trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +10 % de trafic Fréquents Tout Public

# Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à septembre 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 58% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin septembre 2024, près de 149 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +13% par rapport à la même période 2023. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) pendant une semaine en mars et quatre semaines au début de l'été.

Cet été, près de 1,5 millions de déplacements ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.



Le marché des « Occasionnels » en cumul de janvier à septembre 2024 vs la même période en 2023 : +10%  
Sur la cible des jeunes, la croissance du trafic est de +14%

# Bilan dispositif « TER cyclo » printemps-été 2024

## 4e année d'expérimentation et extension à de nouvelles lignes

- Les samedis, dimanches et jours fériés du 1er mai au 29 septembre 2024 :
  - **Réservation obligatoire et gratuite** (sauf pour les titulaires d'un abonnement TER) de la place vélo sur tous les trains TER des lignes Lyon – Marseille, Lyon - Genève, Lyon – Macon, Grenoble – Gap et Valence - Gap
  - Réservation distribuée (en ligne uniquement) sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes
- Pour les week-ends de l'ascension (9, 11 et 12 mai), de Pentecôte (18, 19 et 20 mai), puis pour tous les week-ends du 15 juin au 8 septembre en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap :
  - **Augmentation des capacités d'emport des vélos** (Marseille – Lyon – Marseille : + 12 places, Avignon – Lyon – Avignon : +15 places et Grenoble – Gap : + 4 à 8 places)
  - **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

50 000 places vélos sous réservation  
+  
Plus de 4 000 nouvelles places vélos créées sur la période dans les trains en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap (tenant compte des possibilités offertes par le matériel et par la fréquentation voyageurs)  
+  
Accompagnement dédié à bord



> 22 000 réservations en 2024 (hors Lyon – Macon (comptabilisées par TER BFC))

- Principe de réservation apprécié et sécurisant et satisfaction voyageurs élevée
- Baisse des problèmes d'emport vélo mais nombreux usagers qui voyagent encore sans réservation, ce qui limite la garantie offerte à ceux qui ont réservé
- Reconduction et extension à de nouvelles lignes à l'étude pour 2025

### Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

#### Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1<sup>er</sup> mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :

- Lyon - Marseille
- Lyon - Macon
- Lyon - Genève
- Valence - Gap
- Grenoble - Gap

#### Bénéficiez de places supplémentaires

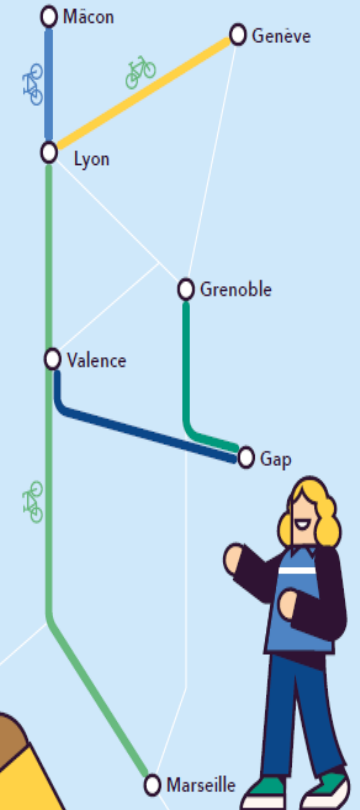
+50 000 places disponibles

#### Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

#### Préparez votre voyage

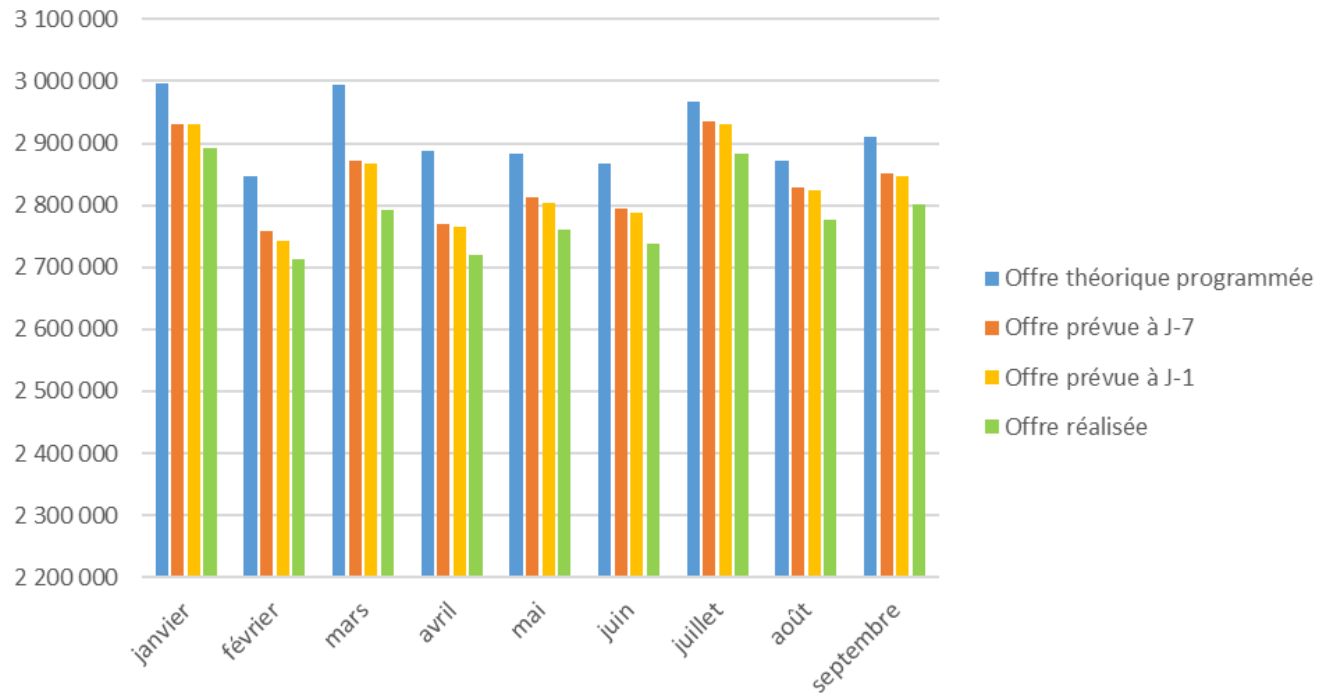
1. Réservez votre place vélo à bord
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)





# Réalisation / non réalisation de l'offre TER

## Service 2024



Source : Rapport Production AURA

### A fin septembre 2024, 95,6% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,6%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) ont eu un impact très limité sur le plan de transport (**0,2 %** par rapport à l'offre théorique programmée) : le déraillement d'un train à Grigny suite à une coulée de boue le 28/04 a impliqué 1 semaine de travaux, mouvements sociaux locaux TER (ex. Clermont-Montluçon en juin) ou SNCF Réseau (ex. agents circulation sur la Vallée du Rhône en août, grève nationale en février)...
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,6%** du volume d'offre théorique programmé (soit 424 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...), de SNCF Réseau (ex. panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai, arbres sur caténaire à Thonon et à Rumilly en septembre...).

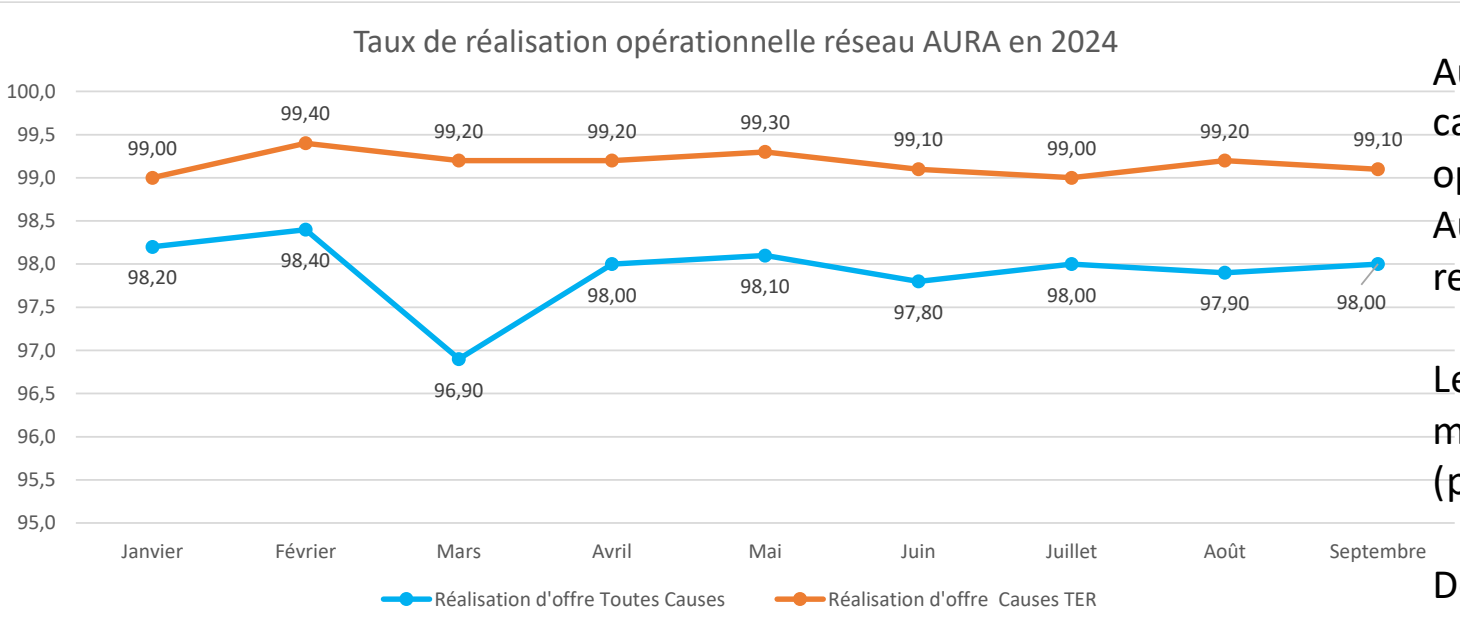
## Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin septembre)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	2792

A fin septembre 2024, en moyenne 1228 trains ont circulé chaque jour, contre 1087 trains en moyenne à fin septembre 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore en 2024.

Le taux de réalisation de l'offre, avec les causes uniquement TER le jour J, est de plus de 99% de janvier à septembre 2024. Ce résultat est stable au cours de l'année 2024, avec des suppressions pour causes TER comprises -1% et -0,6% (février est le meilleur mois en 2024).



Au premier et second trimestres 2024, les suppressions causes TER représentent 0,8% des trains de l'offre opérationnelle.

Au troisième trimestre 2024, les suppressions causes TER représentent 0,9% des trains de l'offre opérationnelle.

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants (plus de la moitié des cas), puis de bagages abandonnés.

De janvier à septembre 2024, en moyenne 10 trains ont été supprimés par jour (idem en 2023).

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

## Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7% en cumul à fin septembre 2024** (vs 90,3% même période 2023). 3,1% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER à fin septembre 2024 (vs 3,4% à fin septembre 2023). Soit une diminution des causes TER de non ponctualité

au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. soit 0,4 pts d'amélioration par rapport à T1 2023.

Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs sur le matériel roulant génèrent des retards

au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024

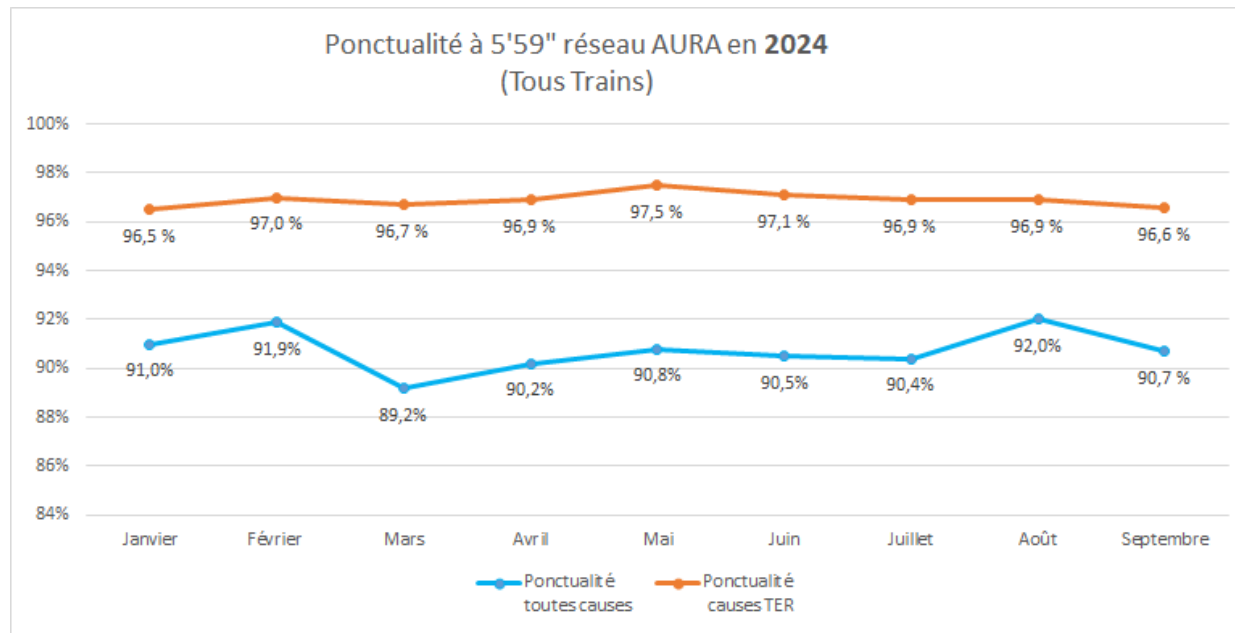
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,5%** dont 2,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,6 pts d'amélioration par rapport à T2 2023.

au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **91%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,1 pts d'amélioration par rapport à T32023.

Les trois principales causes de non-qualités restent les problèmes sur le matériel roulant, les conditions de réalisation de la conduite et la mise en œuvre opérationnelle de la production.

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin septembre
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.9% <i>Objectif : 96.6%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

# La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
LYON - PARAY LE MONIAL	75.1%	75,1%	74,4%	74,4%
LYON PERRACHE – MACON	68,8%	69,8%	88,5%	78,6%
LYON PART-DIEU – MACON	73,6%		74,1%	
LYON ROANNE via LYON PART DIEU	81.6%	82.6%	86,3%	87,3%
LYON ROANNE via LYON VAISE	87.3%		91,3%	
LYON - CLERMONT-FERRAND	80.5%		85,8%	
AMBERIEU - LYON PART - DIEU - SAINT-ETIENNE	88.5%	91%	89.6%	92%
LYON PERRACHE - FIRMINY	94.6%		95,4%	
SAINT-ETIENNE - BOEN	92.1%	92.1%	93%	93%
SAINT-ETIENNE - ROANNE	90.8%	90.8%	93.3%	93,3%
SAINT-ETIENNE - LE PUY EN VELAY	90.5%	90.5%	91,6%	91,6%
LYON SAINT-PAUL - SAIN BEL	96.6%	97.2%	96,6%	97,3%
LOZANNE - TASSIN	97.9%		98,6%	
LYON SAINT-PAUL - BRIGNAIS	98.3%		98.1%	
VIENNE – LYON – VILLEFRANCHE	90,5%	90,5%	92,5%	92,5%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

# CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL 2024-2028 ENTRE LA RÉGION ET SNCF RÉSEAU

## Reconduction de la convention 2022- 2023 pour une période de 5 ans délibérée lors de la commission permanente d'octobre 2024, avec quelques adaptations

- L'obtention de plus de transparence et de lisibilité sur l'utilisation des péages versés par la Région
- Des ajustements concernant le dispositif financier :
  - Cumul pluriannuel des bonus/malus afin de pouvoir financer des opérations plus importantes
  - Suppression des causes Gares & Connexions non maîtrisées par SNCF Réseau
- Des précisions sur la méthodologie et le calendrier de travail pour réaliser un diagnostic des infrastructures

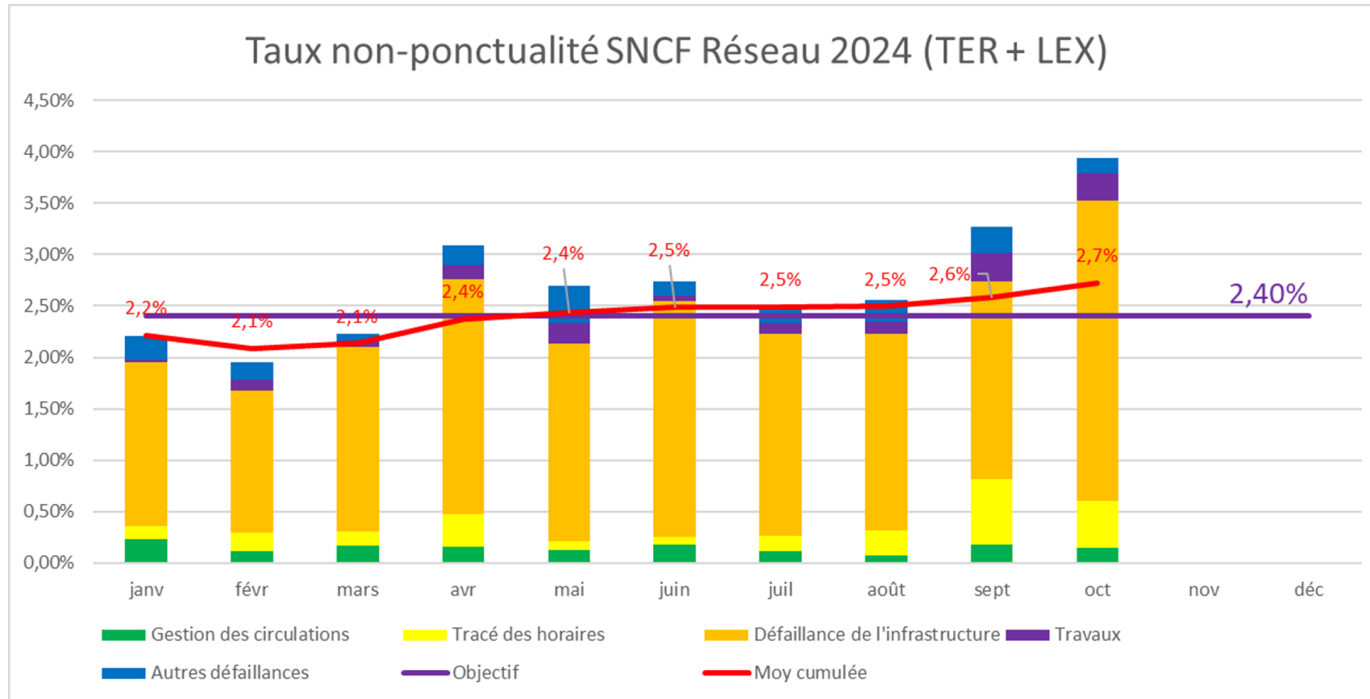
# CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT REGIONAL 2022-2023 ENTRE LA REGION ET SNCF RESEAU



Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Terminé 12/2024
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Programmé 2025
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

## Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



A fin octobre 2024, le taux de non-ponctualité cause Réseau est de 2,7%, pour un objectif à 2,4%

Avril-mai : les intempéries ont pesé sur les causes internes, avec beaucoup d'incidents liés à la végétation, obstacle sur les voies

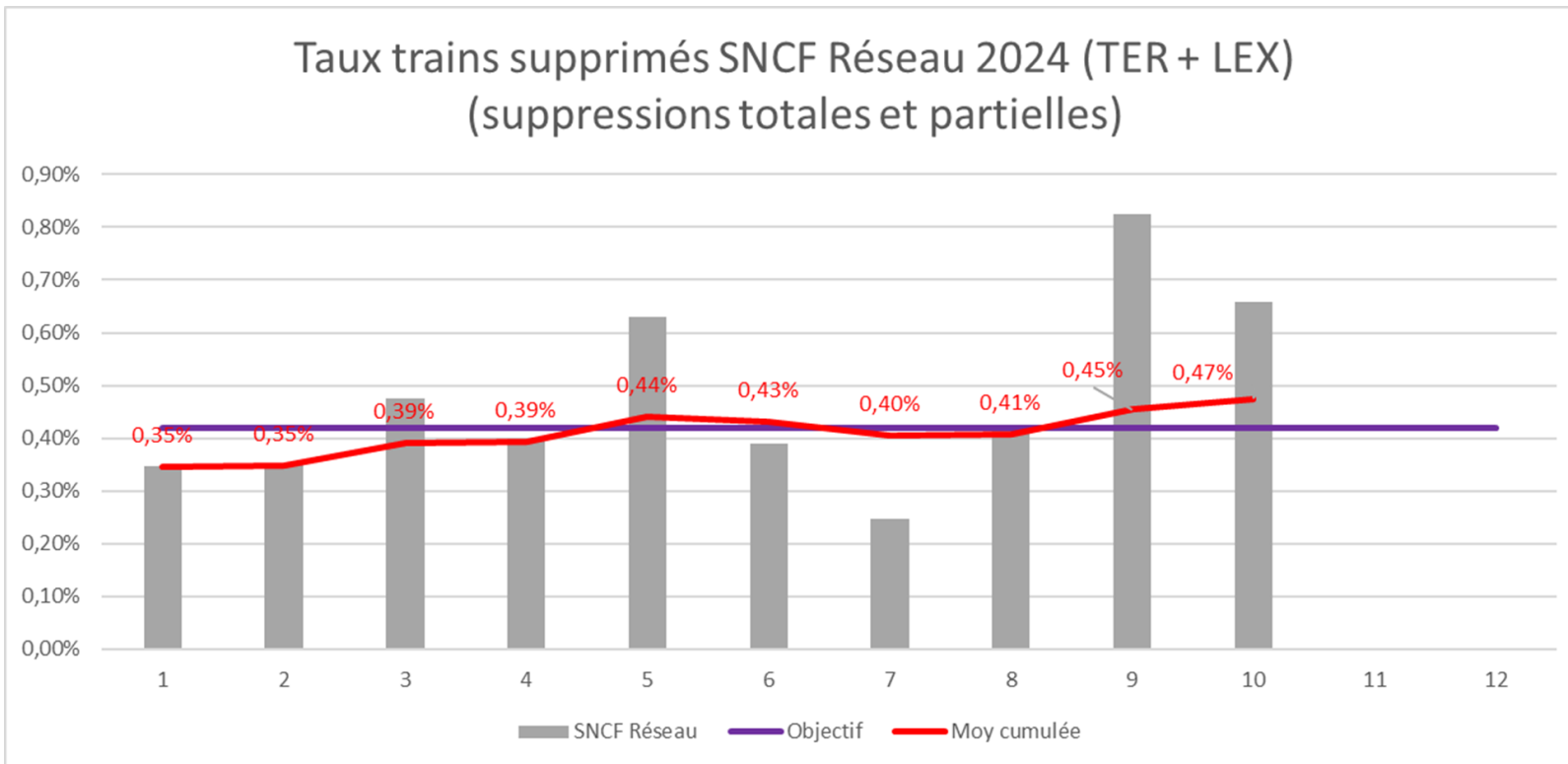
Été : période des fortes chaleurs bien maîtrisée. Quelques difficultés de tracé horaire et autres défaillances en août, notamment liées à des travaux.

Septembre / octobre : forte augmentation des causes internes réseau en lien avec la replanification des travaux Maurienne / Tarentaise, le déraillement d'un engin travaux et l'impact induit des événements climatiques.



## Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)  
(suppressions totales et partielles)



Le résultat à fin octobre 2024 est de 0.47% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif 2024 de 0,42% (Résultat 2023 : 0,44%)

# Tempête Leslie : Ligne Lyon – Saint Etienne – 17 octobre 2024

- 10km inondés sur les voies 1 et 2,
- plusieurs glissements de terrain
- Dommages sur des ouvrages en terre, des ouvrages d'art et des installations ferroviaires

## Remblai du Voron

Le glissement de terrain initié lors de la tempête KIRK suite à l'érosion des berges de l'Onzion a été doublé par les inondations.



## Moulin du Glattard

Le glissement de terrain a rapproché le pied du talus du Gier de la voie

## Zone du PK 534

3 glissements du terrain supérieur à la voie + 1 glissement de terrain inférieur à la voie + arbres obstruant la voie



**Zones de mur Peller et de Trèves Burel.**  
Plusieurs venues boueuses venant des terrains supérieurs





# Interventions des équipes SNCF Réseau et entreprises partenaires

**Plus de 100 personnes engagées 7j/7**

Etapes d'intervention :

1. débroussaillage, dégagement et sécurisation des accès à la voie, aux ouvrages d'arts et ouvrages en terre
2. expertise des ouvrages en terre et ouvrages d'art (notamment ceux ayant des fondations subaquatiques dans le Giers)
3. travaux de réparation :
  - Reconstitution et consolidation des talus et remblais
  - Curage de fossés
  - Dégagement et nettoyage des voies
  - Réparation des installations ferroviaires.



Exemple du PK 534 :

- Evacuation de 260 m<sup>3</sup> de matériaux,
- Pose de 250 tonnes d'enrochements,
- mise en œuvre de 180 tonnes de matériaux drainants 80/120 mm,
- Dépose / repose de 50 ml de caniveau artère câbles,
- Protection et repose du câble Telecom sur 50 ml,
- Reconstitution de la piste sur 25 ml,
- Pose de 20 tonnes de ballast,
- Création de 200 ml de fossé V2



# Reprise de la circulation

## Jour J à J+2 :

- Interruption totale de la circulation entre Lyon et St Etienne sur les 2 voies
- Mise en place d'un « pont ferroviaire » via Roanne pour acheminer les clients

## J + 3 : réouverture de la section Lyon - Givors

## 4 novembre : réouverture de la section Givors – Lyon sur les 2 voies

- Voie 2 : circulation normale
- Voie 1 : circulation normale, à l'exception des 3 zones les plus touchées sur lesquelles des travaux de confortement ont eu lieu
  - Jusqu'au 7 novembre : LTV à 40km/h sur 3 zones. Pertes de temps : entre 10 et 15mn
  - À partir du 8 novembre : 2 LTV sont relevées à 100km/h.
  - A partir du 19 novembre : vitesse nominale sauf 1 LTV sur la zone de Moulin Glattard, qui perdurera jusqu'à la réalisation de travaux d'investissement pour conforter le talus. Perte de temps : env 2 mn en ligne.

### Réalisation des opérations

Les opérations ont été ordonnancées pour répondre au plus vite au besoin de plan de transport voyageurs

La ligne a été réouverte **1 semaine avant** la date estimée, pour la rentrée de la Toussaint



## Autre site très touché : rive droite du Rhône (Limony)

80 personnes 7j/7

Reprise des circulations : le 8 novembre

### Travaux réalisés :

- Dégagement et sécurisation des accès
- Terrassement de la plateforme et des abords
- Réfection complète de la voie et des installations ferroviaire



## Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

## Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis la rentrée
  - 52 000 places supplémentaires par semaine
  - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône
- ✓ 9 supplémentaires prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)





# Avancement des travaux de terrassement de l'atelier de Saint-Étienne



## Les actions complémentaires financées par la Région

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour faire face aux opérations industrielles jusqu'à l'horizon du remplacement des trains Corail



Vénissieux - Passerelle voie H



Vénissieux - bâtiment léger voie 11



Vénissieux - bâtiment léger voie 11



## Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. Plus d'une dizaine de rames mises en service après rénovation depuis le début du programme.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	7	5	10	1				<b>27</b>
76 500	6	2	5	3					<b>16</b>
24 500	8	10	9	8	8	7			<b>50</b>
27 500		2	3	4	2				<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>7</b>			<b>104/171</b>

# Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



# Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



## Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

## 5. Perspectives

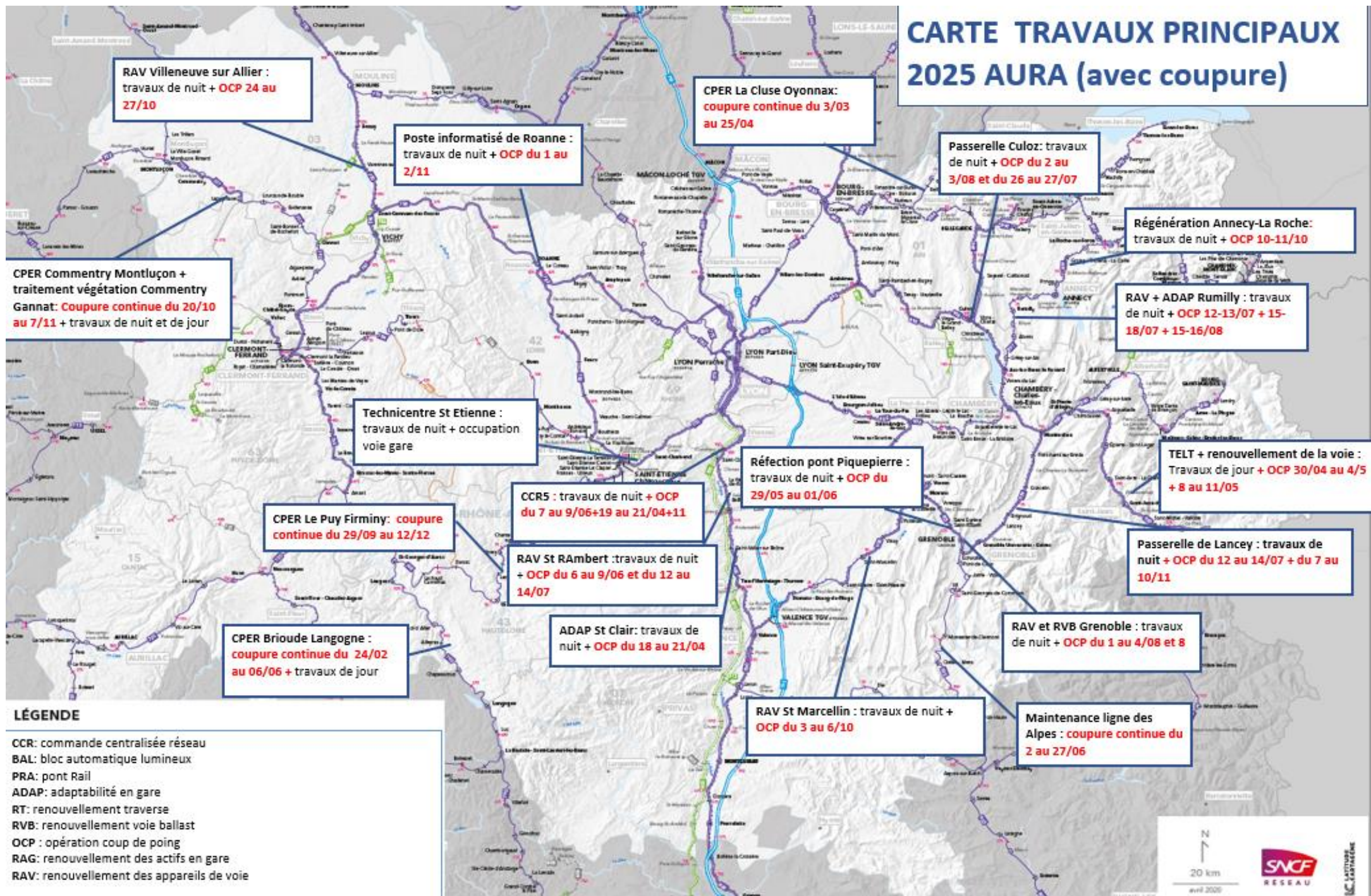
### Service annuels TER 2025, 2026

*(travaux programmés et évolution de desserte)*

### Perspectives



# CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



**RAV Villeneuve sur Allier :**  
travaux de nuit + OCP 24 au 27/10

**CPER La Cluse Yonnax:**  
coupure continue du 3/03 au 25/04

**Passerelle Culoz:** travaux de nuit + OCP du 2 au 3/08 et du 26 au 27/07

**Régénération Anney-La Roche:** travaux de nuit + OCP 10-11/10

**RAV + ADAP Rumilly :** travaux de nuit + OCP 12-13/07 + 15-18/07 + 15-16/08

**CPER Commentry Montluçon + traitement végétation Commentry Gannat:** Coupure continue du 20/10 au 7/11 + travaux de nuit et de jour

**Poste informatisé de Roanne :** travaux de nuit + OCP du 1 au 2/11

**Technicentre St Etienne :** travaux de nuit + occupation voie gare

**Réfection pont Piquepierre :** travaux de nuit + OCP du 29/05 au 01/06

**TELT + renouvellement de la voie :** Travaux de jour + OCP 30/04 au 4/5 + 8 au 11/05

**CPER Le Puy Firminy:** coupure continue du 29/09 au 12/12

**CCR5 :** travaux de nuit + OCP du 7 au 9/06+19 au 21/04+11

**RAV St Rambert :** travaux de nuit + OCP du 6 au 9/06 et du 12 au 14/07

**Passerelle de Lancey :** travaux de nuit + OCP du 12 au 14/07 + du 7 au 10/11

**CPER Brioude Langogne :** coupure continue du 24/02 au 06/06 + travaux de jour

**ADAP St Clair:** travaux de nuit + OCP du 18 au 21/04

**RAV et RVB Grenoble :** travaux de nuit + OCP du 1 au 4/08 et 8

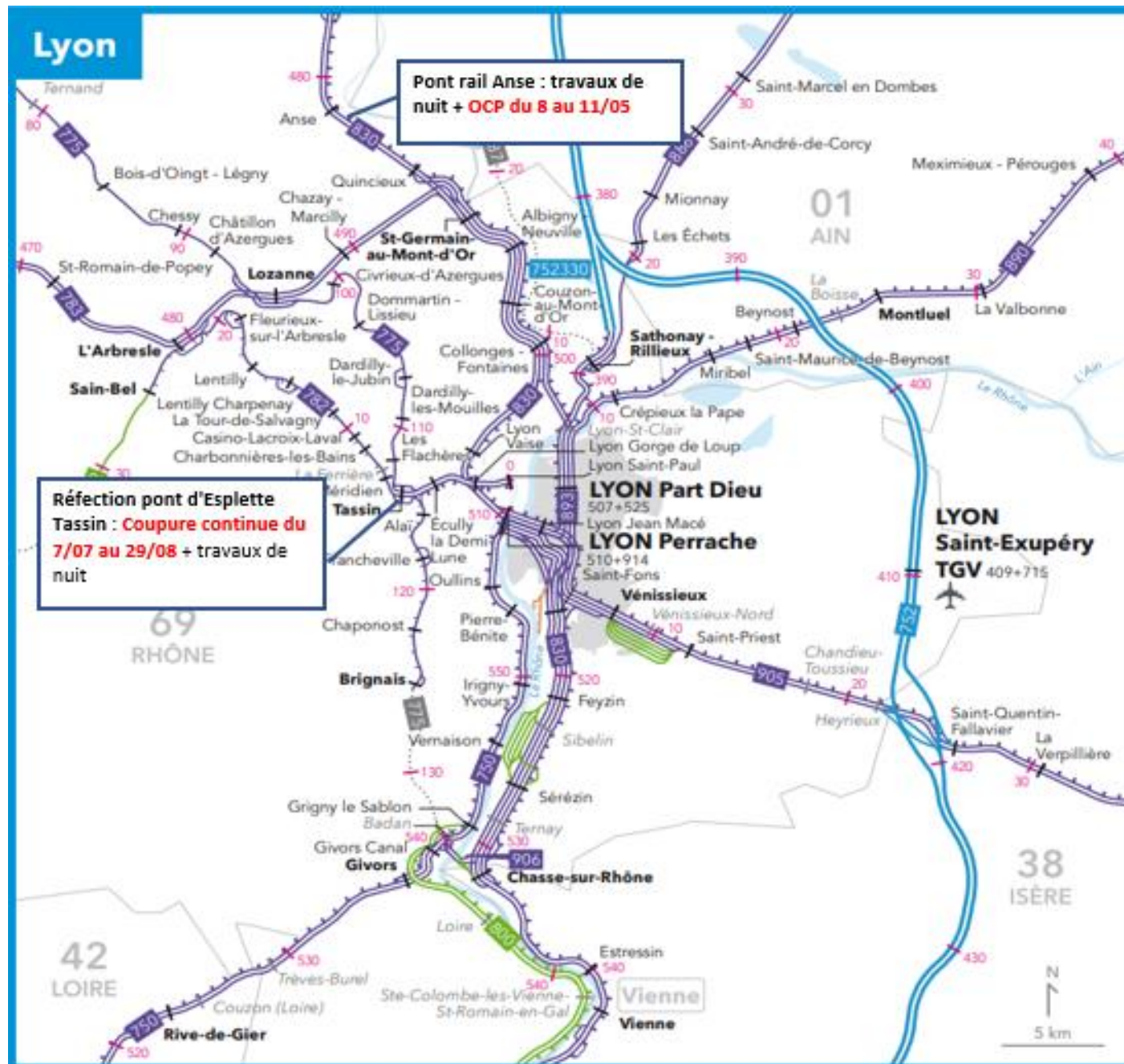
**RAV St Marcellin :** travaux de nuit + OCP du 3 au 6/10

**Maintenance ligne des Alpes :** coupure continue du 2 au 27/06

## LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie





# Carte des chantiers SA2025 – Zoom Rhodanien/Vallée du Rhône

## Chantiers à forts impacts capacitaire:



1- Allongement quai UM3 Rive de Gier et Givors: travaux de nuit 24/03 au 10/05 (21h50-5h35)

2- Création atelier TER St Etienne : travaux de nuit + occupation de la voie A en gare (coupure continue du 24/02 au 18/04)

3- Commande centralisée étape 5 : travaux de nuit répartis sur l'année + OCP du 19/04 09h00 au 21/04 11h00, du 7/06 22h30 au 9/06 14h30 et du 12/07 12h00 au 14/07 14h00

4- Renouvellement appareil de voie St Rambert : travaux de nuit + OCP du 6/06 21h30 au 9/06 15h30 et du 12/07 12h00 au 14/07 14h00

5- Renouvellement appareil de voie Tain : travaux de nuit du 20/01 au 24/01 (22h30-05h35) et du 27/01 au 21/02 (21h35-5h35)

6- Renouvellement appareil de voie entre St Paul les Romans/St Marcellin: travaux de nuit + OCP du 03/10 22h00 au 06/10 05h35

7- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + coupure continue du 01/11 au 02/11 (24h00)

8- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 3/10 + limitation de vitesse

9- Renouvellement appareil de voie Lyon St Clair : travaux de nuit + OCP V1/2 bis 01/11 au 02/11 (25h00)

10- Tassin Pont d'Espelette : travaux de nuit + fermeture en continue de la ligne du 7/07 au 29/08

11- Pont rail du Bief Anse : Travaux de nuit + OCP du 8/05 au 11/05 (56h00)+ limitation de vitesse

12- CPER Oyonnax – Bellegarde: coupure continue du 03/03 au 25/04

13- ADAP St-Clair-les-Roches: Travaux de nuit + OCP du 18/04 21h45 au 21/04 15h30

# Figeages et fermetures de postes

## Saint Romain le Puy



### Situation :

- **Le poste d'aiguillage sera fermé à partir SA 2025**
- Report du point de croisement à Bonson

### Impact sur le Plan de Transport :

- Le 1<sup>er</sup> train de contrepointe (889906) est avancé de 18mn (départ de St Etienne à 5h59) – temps de parcours iso 2024
- Le 2<sup>ème</sup> train de contrepointe (889902) gagne 16mn de temps de parcours (arrivée Montbrison avancé à 7h34)
- 889909 : Maintien de la correspondance à St-Etienne pour le TER 886862 de 8h20 vers Part-Dieu

# SA 2025 Les principales évolutions programmées

## CLERMONT-FERRAND - NIMES

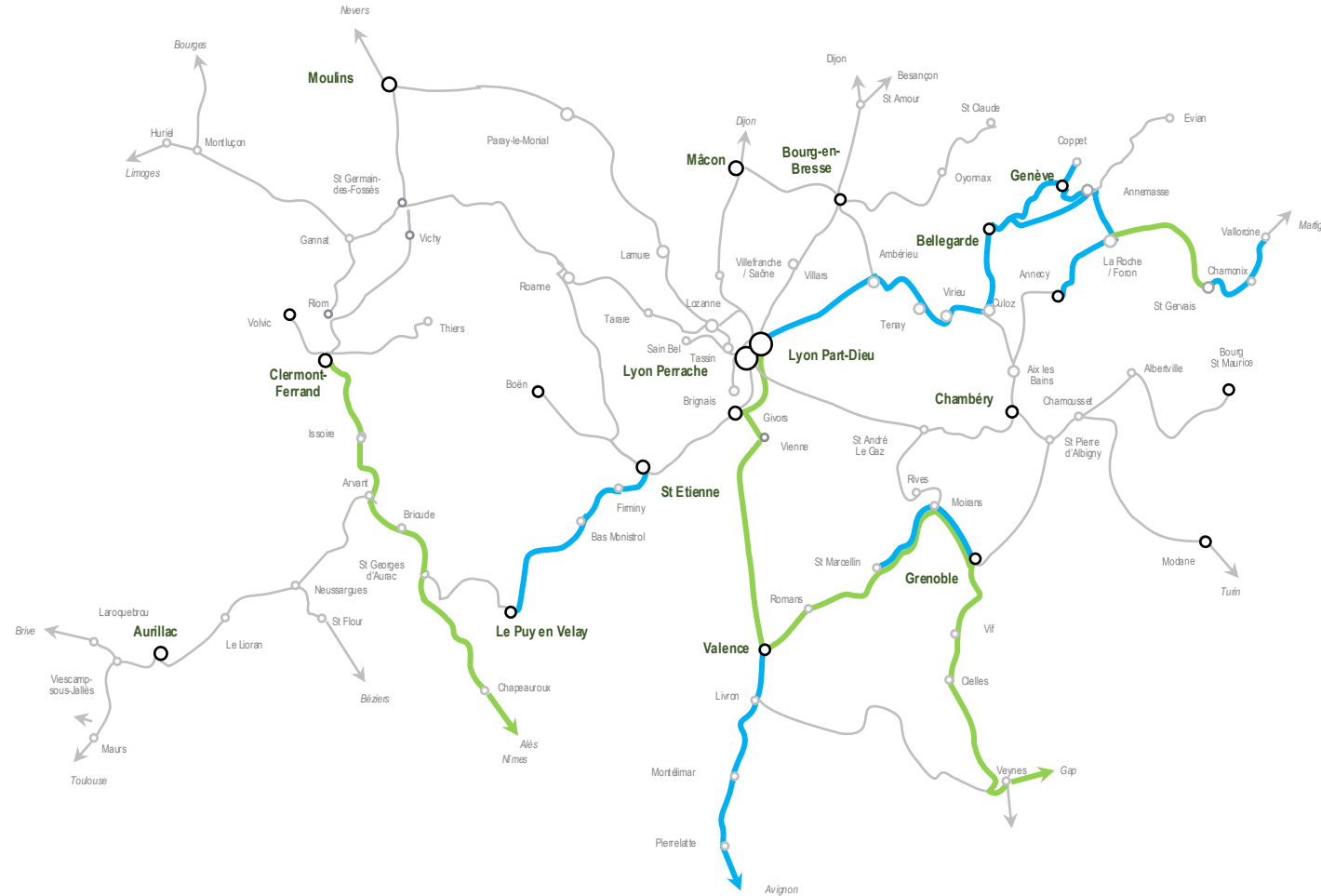
Création d'un arrêt supplémentaire à Clermont-la-Pardieu sur le train Nîmes – Clermont-Fd (877952). Arrêt à Clermont-Fd-la-Pardieu à 19:12 (arrivée à Clermont-Fd 19:17)

## ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy-en-Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 10:53 arrivée Le Puy-en-Velay 12:22

## LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu et nouvelle correspondance à Valence Ville avec le TER Valence – Marseille départ 09:37
- Via Rhône : développement du service estival de réservation de vélos à bord de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



## BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 Bellegarde et départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

## ST-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD

- De mi-décembre à fin mars : 4 AR supplémentaires le matin et 1 AR supplémentaire l'après-midi entre Les Houches et Vallorcine
- Les trains départs St-Gervais 15:28 et Vallorcine 15:10 circulent désormais toute l'année

## COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

## LA ROCHE-SUR-FORON – ST-GERVAIS

Remise en service de 2 AR ferroviaires suspendus en octobre 2022 (départ La Roche 6:55 et 16:12 / départ St-Gervais 8:03 et 17:18) suite non tenue de postes de croisements SNCF-Réseau

## LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu 15:38 / départ Genève Cornavin 18:25)

## LEGENDE

■ Développement d'offre / Réouverture

■ Ajustement

## LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

## GRENOBLE – ST-MARCELLIN

Création d'un AR le dimanche (départ Grenoble 13:13 / arrivée St-Marcellin 13:53 et départ St-Marcellin 14:07 / arrivée Grenoble 14:48)

## GRENOBLE – VALENCE

Modification des services TER routier pour optimiser les correspondances TGV à Valence TGV

## GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche sur la période estivale



## Service 2025

- 2 circulations régulières supplémentaires par semaine
  - création d'un aller-retour Le Puy - St Etienne Le Puy le dimanche
- 2 adaptations de l'offre existante pour améliorations de correspondance à St Etienne
- Travaux de régénération sur St Etienne – Le Puy avec fermeture de ligne pendant 10 semaines à l'automne

## Service 2026 - adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau

- 2 circulations régulières supplémentaires par semaine
  - Création d'un aller entre Roanne et Lyon le dimanche
  - Création d'un aller entre Saint Germain des Fossés et Clermont-Ferrand le dimanche (en correspondance avec le Lyon-Nantes)



## Service Annuel 2024

- Inondations du 17/10/2024 : retour quasi à la normale du Plan de Transport.

Dans le sens Saint-Etienne > Lyon, le temps de parcours est augmenté de 2 mn aux arrivées en gares de Givors (trains Saint-Etienne > Lyon Perrache et Saint-Etienne > Lyon Part-Dieu ) et Lyon Part-Dieu.

Pas d'impact pour un trajet Saint-Etienne > Lyon Perrache.

## Service Annuel 2025

- **Trains de soirée** fortement impactés par des travaux. Se référer au site [TERauvergnerhonealpes.fr](https://www.terauvergnerhonealpes.fr) avant chaque déplacement. Les trains sont remplacés par des cars.



**Travaux** - Allongement des quais à la gare Rive de Gier pour accueillir des trains à 3 rames entre Lyon et St-Etienne dès 2027 → **du 03 mars au 09 mai, suppression des 3 trains du soir** : départs Lyon Part-Dieu 22h24 et 23h24 et St-Etienne 22h20.

Un service de cars prendra le relais des trains.

## Service Annuel 2026

- Pas de changement

- **Le dimanche, création 1 aller-retour supplémentaire en train**
  - Le Puy 14h45 – Saint-Étienne 16h12, en correspondance à St-Étienne avec le TGV > Paris (départ quotidien à 16h44)
  - Saint-Etienne 10h54 – Le Puy 12h20, en correspondance avec un train Trenitalia en provenance de Paris (départ 7h30), soit un gain de temps de trajet de 2h pour relier Paris au Puy.
- A partir de juillet : report du départ du train quotidien Saint-Etienne 20h20 (au lieu de 20h14) vers Le Puy, pour un gain de temps de parcours attendu de 30 mn pour un trajet Lyon > Le Puy. 3 arrêts supprimés (Saint-Etienne Le Clapier, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles) avec report possible sur le départ de 20h31 jusqu'à Firminy, soit 16mn plus tard.
- Rappel service annuel 2024 :  
Le samedi, création d'un car : départ Le Puy-en-Velay 15h45 - arrivée St-Étienne 17h05. Bas-Monistrol, seul arrêt intermédiaire.



**Travaux** de régénération de voie et d'ouvrages **entre Firminy et Le Puy**, engendrant la **fermeture de la ligne du lundi 29 septembre au jeudi 12 décembre 2025**, soit pendant 10 semaines.

Un service de cars prendra le relais des trains.

## Service Annuel 2025

- La fermeture complète du poste de circulation de Saint-Romain-le-Puy décidée par SNCF Réseau engendre des évolutions (*déjà présentées en avril 2024*)
  - départ Boën 7h20 retardé à 7h22 – arrivée St-Etienne à 8h14,
  - départ Saint-Étienne 6h17 avancé à 5h59 – arrivée à Montbrison à 6h38 (au lieu de 6h56),
  - départ Saint-Étienne 6h56 inchangé – arrivée avancée à Montbrison à 7h34 (au lieu de 7h50).
  
- Le dimanche, modification horaire pour améliorer le temps de parcours Lyon Part-Dieu 14h54 > Montbrison : gain attendu de 29 mn
  - départ Saint-Étienne 16h35 (au lieu de 16h27) – arrivée Montbrison 17h14 (au lieu de 17h06) en correspondance à Montbrison avec le Car Région X18 terminus Clermont-Ferrand.
  
- Septembre 2025 : mise en service de 6 AR de Cars Région express entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne (cf diapo spécifique)
  - **Travaux** de construction de l'atelier de maintenance de Saint-Etienne → **du 24 février au 18 avril, fort risque de suppression des 2 trains heure de pointe du soir** : départ Saint-Etienne 16h02 et Boën 17h.

Un service de cars prendra le relais des trains.





## Service Annuel 2025

- Le départ Roanne 6h18 vers Saint-Etienne sera avancé d'1 mn pour arriver à Saint-Etienne à 7h27 (au lieu de 7h33 en 2024) → arrivée du car C1 en gare de Veauche à 07h01 pour correspondance sur le départ du train de Veauche à 7h08 vers Saint-Etienne.
- En raison d'un conflit de croisement de trains à l'entrée de la gare de Roanne, quelques trains subissent des modifications d'horaires jusqu'à la fin du service annuel :
  - Départ Roanne à 18H24 (au lieu de 18H26)
  - Départ Roanne à 19H24 (au lieu de 19H26).

## Service Annuel 2026

- Pas de changement

## Service Annuel 2025

- suite à des travaux en tunnels générant des ralentissements sur toute l'année, les horaires des TER seront légèrement adaptés.
  - TET Lyon-Nantes : ralentissements du fait de l'état dégradé des voies
    - le train Lyon > Nantes de milieu de journée : temps de parcours allongé d'environ 20 mn (6h50 habituellement)
    - le train Lyon> Nantes de fin de journée : temps de parcours d'environ 7h (au lieu de 6h35 habituellement).
- Le temps de parcours n'est pas impacté dans le sens Nantes – Lyon.

## Service Annuel 2026

Le dimanche,

- Demande de l'association 2RATL : création d'un train au départ de Roanne : départ Roanne à 16h50 - arrivée Lyon Perrache à 18h23.
- Nouvelle relation Lyon > Roanne > Clermont-Ferrand : départ Lyon 9h21. Correspondance à St-Germain des Fossés 11h27 pour une arrivée Clermont 12h11.



**Travaux de régénération** entre Saint-Germain-des-Fossés et Roanne, principalement du 12 octobre au 11 décembre.

→ Impacts sur les circulations encore à l'étude.

## Service Annuel 2025

### Trains Lyon – Paray-le-Monial

- du lundi au vendredi : inchangé
- le dimanche départ Lyon Part Dieu 13h56 – arrivée Paray-le-Monial 15h40 : ajout des arrêts Chatillon d’Azergues, Chessy et Chamelet. Les voyageurs descendant dans ces gares doivent monter à l’avant du train. Temps de parcours Lyon – Paray : + 6mn.

### Train Lyon – Paray-le-Monial – Tours : en raison d’une limitation de vitesse en Centre Val de Loire

- En semaine, départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours du trajet Lyon toutes gares > Tours de 50mn (arrivée à 20h13 - temps de parcours Lyon-Paray-le-Monial inchangé)
- Samedi & dimanche : le départ Lyon Perrache 8h15 est avancé à 8h05. Arrivée à Paray-le-Monial à 9h55 au lieu 10h07 (allongement de temps de parcours Lyon > Tours de 10mn – temps de parcours Lyon toutes gares - Paray-le-Monial inchangé)

### ROUTIER

- Création de 3 arrêts routiers sur la ligne de cars TER existante desservant Bois d’Oingt Centre → *cf fiche horaire 2025*
  - Oingt – route de Saint-Laurent
  - St-Laurent Val d’Oingt – Bourg
  - St-Laurent Val d’Oingt – Gare.

## Service Annuel 2026

Evolutions par rapport au SA 2025 :

- Lyon Perrache 18h12 - arrivée Paray 20h13, Moulins 21h19, Nevers 22h. Temps de parcours : - 2mn (Lyon Part-Dieu > Paray) à - 11mn (Lyon Perrache > Nevers)
- Lyon Perrache 19h42 - arrivée Paray 21h39, Moulins 22h45, Nevers 23h41. Temps de parcours dégradé au départ de Lyon Part-Dieu : +2 mn jusqu’à Paray et Nevers ; + 3mn jusqu’à Moulins. Gain de 4 à 5 mn au départ de Lyon Perrache / 2025.



## 5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026  
(travaux programmés et évolution de desserte)



Perspectives

## Programme d'études sur l'étoile ferroviaire de Saint-Étienne intégrant les enjeux d'intermodalité

- sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau,
- objectif : concevoir une offre de mobilité intermodale de type SERM à l'échelle du bassin de vie stéphanois à 3 horizons Long, Moyen et Court termes.

### État d'avancement

- Janvier 2024 :
  - validation par tous les partenaires du projet de **création de la halte ferroviaire de La Grand-Croix** (*partie Gares*).
  - du schéma-cible de desserte Long terme (2040+)
- Mi avril 2024 : constat infaisabilité à horizon 2040 du schéma-cible
- Depuis juillet 2024 :
  - **2 variantes de schéma de desserte ferroviaire Long Terme** sont réputées réalisables par SNCF Réseau sur le plan technique (*diapo suivante*).
  - Identification des **premiers aménagements** nécessaires à l'augmentation des fréquences pour l'horizon Long Terme (*diapo suivante*).
- A venir :
  - Élaboration des **schémas de desserte ferroviaire moyen et courts termes**
  - mars 2025 : trames horaires des schémas de desserte tous horizons et projection de la fréquentation par scénario
  - validation politique des scénario ferroviaires tous horizons
  - 2026 (?) : élaboration du schéma de desserte intermodal tous horizons (en lien avec SERM St-Etienne et Lyon)
  - SA 2028 : étude des renforts de desserte de type RER N1 sur l'ensemble des branches de l'étoile stéphanoise

# ÉTOILE FERROVIAIRE STÉPHANOISE

(3/3)

Premiers Aménagements Moyens (2035-2040) et Long Termes (2040-2045)

~ 40 M € à dire d'expert hors remise à niveau de l'Infrastructure (voie notamment)

## Boën - St-Just-sur-Loire

Modernisation signalisation : voie banalisée à compteurs d'essieux avec commande centralisée type NextRégio

## Gare de Sury-le-Comtal

Création d'une voie d'évitement et d'un poste signalisation de croisement. Travaux de génie civil et signalisation.

Entre 8 et 12 M€

## Gare de Firminy

Allongement des quais  
Renforcement électrique

entre 250 et 300K€ hors signalisation, acquisitions foncières et compensations environnementales

entre 14 et 15 M €

## Grand-Croix

Création d'une halte

## Gare de St-Etienne Carnot

Allongement des quais

2 à 4M € à dire d'expert sous réserve d'acceptation de nouvelle charge sur le pont

## Rive-de-Gier

Principalisation V3 + banalisation des accès

À estimer

## Gare de St-Etienne Châteaucreux

Création de la voie G à la place d'une partie de la voie 13 : travaux de génie civil et signalisation.

Reprise du plan de voie : aménagement des accès des voies E, F et G via la voie 13

60 à 120 M€ hors coût CCR

Gare de Chambon, la Ricamarie et St-Etienne Clavier

Allongement des quais

À estimer

Aménagement en gare

Aménagement en ligne

XM € Coût Total - CE juin 2023 (1ère estimation)

Possible à horizon Moyen Terme

Horizon long terme (post 2040)



## SERVICE CIBLE

En heure de pointe

En matière de **services périurbains**, l'objectif est le suivant :

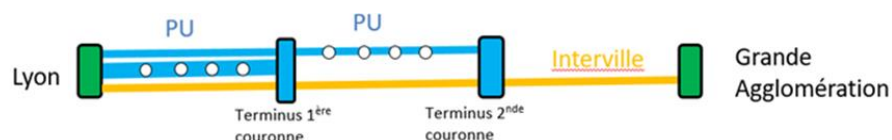
- des services capacitaires
- une **desserte cadencée au ¼ d'heure** en heure de pointe
- Débutant tôt le matin et finissant tard le soir : **5h00 – 23h00**
- Avec un accès facilité pour l'utilisateur aux différents réseaux (**multimodalité**) et reposant sur une architecture modernisée en étoile autour de Lyon

**2 études ferroviaires** en cours avec des résultats attendus en fin d'année 24/début 25 :

- **Déploiement d'un RER lyonnais « cible »** avec de forts besoins d'investissement > horizon à +15 ans
- **Augmentation des fréquences et amplitudes accessibles au SA 2027**, sans aménagement d'infrastructure

**2 projets sous maîtrise d'ouvrage Région :**

- BHNS : Mise en service mi-2027
- CFEL : DUP et AE d'ici fin 2027





**Merci**